

Rapport annuel de gestion  
2022-2023

**Fonds de recherche  
du Québec —  
Société et culture**

**Coordination et rédaction** : Service de la planification et de la performance

Nous remercions toutes les personnes des Fonds de recherche du Québec ayant collaboré à cette publication.

Ce rapport annuel de gestion est également diffusé en format PDF sur le site Web des FRQ :

[www.frq.gouv.qc.ca](http://www.frq.gouv.qc.ca)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

ISBN : 978-2-550-94990-9 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-94991-6 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2023

# TABLE DES MATIÈRES

---

TABLE DES MATIÈRES .....	iii
MESSAGE DU SCIENTIFIQUE EN CHEF ET DE LA DIRECTRICE SCIENTIFIQUE .....	iv
DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES.....	v
1. L'ORGANISATION .....	7
1.1 L'organisation en bref.....	7
1.2 Faits saillants.....	10
2. LES RÉSULTATS.....	17
2.1 Tableau de bord du plan stratégique .....	17
2.2 Résultats relatifs au plan stratégique .....	18
Orientation 1 : Attirer et retenir des talents en recherche diversifiés, créatifs et agiles, assurant une main-d'œuvre innovante pour l'ensemble de la société .....	18
Orientation 2 : Propulser la recherche libre et fondamentale, génératrice de découvertes de rupture.....	22
Orientation 3 : Positionner la recherche comme un incontournable pour répondre aux enjeux de partenaires et aux grands défis de société .....	29
2.3 TABLEAUX .....	35
3. LES RESSOURCES UTILISÉES .....	44
3.1 Utilisation des ressources humaines .....	44
3.2 Utilisation des ressources financières .....	46
3.3 Utilisation des ressources informationnelles .....	47
4. AUTRES EXIGENCES.....	49
4.1 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens .....	49
4.2 Gestion et contrôle des effectifs .....	49
4.3 Développement durable.....	50
4.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics.....	53
4.5 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs publics .....	54
4.6 Gouvernance des sociétés d'États.....	60
4.7 Accès aux documents et protection des renseignements personnels .....	67
4.8 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration .....	68
5. ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023.....	70
ANNEXE.....	89
Sigles et acronymes .....	89

# MESSAGE DU SCIENTIFIQUE EN CHEF ET DE LA DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

---

Monsieur Pierre Fitzgibbon

Ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Au nom des membres du conseil d'administration, nous avons l'honneur de vous transmettre le Rapport annuel de gestion 2022-2023 du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC), conformément à la Loi sur l'administration publique.

Ce rapport fait état des principales réalisations du FRQSC dans le cadre de sa mission de promouvoir et de soutenir la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheuses et chercheurs en sciences sociales et humaines, arts et lettres (SSHAL). Les résultats sont le reflet des engagements concrets du FRQSC au regard des grandes orientations de la première année de son Plan stratégique 2022-2025, de son Plan d'action de développement durable de transition 2022-2023, ainsi que de la mise en œuvre des mesures de la Stratégie québécoise de la recherche et d'investissement en innovation 2022-2027.

De plus, ce document rend compte de l'utilisation des ressources humaines, informationnelles et financières du Fonds. Nous soulignons la mobilisation des membres du personnel, qui s'est avérée primordiale dans la concrétisation des réalisations présentées.

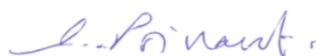
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Le scientifique en chef du Québec,



Rémi Quirion

La directrice scientifique du FRQSC,



Louise Poissant

# DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES

---

L'information contenue dans le présent Rapport annuel de gestion 2022-2023 relève de notre responsabilité. Celle-ci porte sur la véracité de l'information qui y est présentée ainsi que sur la fiabilité des contrôles s'y rapportant.

Ce Rapport annuel de gestion 2022-2023 décrit fidèlement la mission, les orientations stratégiques et les axes d'intervention du Fonds de recherche du Québec – Société et culture. Il fait aussi état des objectifs, des indicateurs, et des résultats obtenus cette année.


Aussi, nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport et les contrôles afférents à ces données sont exacts et fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2023.

Le scientifique en chef du Québec,



Rémi Quirion

La directrice scientifique du FRQSC,



Louise Poissant

# L'ORGANISATION



# 1. L'ORGANISATION

---

## 1.1 L'organisation en bref

Les trois Fonds de recherche – Nature et technologies, Santé, Société et culture – sont des sociétés d'État qui ont été regroupées en 2011 sous la présidence du scientifique en chef du Québec (Recueil des lois et règlements, chap. M-15.1.0.1), afin d'établir une direction forte en matière de soutien et de promotion de la recherche québécoise et ainsi de mieux positionner le Québec scientifique à l'échelle mondiale. Cette bannière commune vise aussi à favoriser les synergies entre les différents secteurs de recherche et à donner une visibilité accrue, ici comme ailleurs, à la recherche québécoise. Les Fonds contribuent ensemble à créer une véritable société du savoir, reconnue pour l'excellence de ses chercheuses et chercheurs et la qualité de ses réalisations en recherche.

### Mission

Les Fonds de recherche du Québec partagent une mission commune, dans leurs secteurs de recherche respectifs :

**Soutenir et promouvoir la recherche et sa relève dans leur excellence, leur diversité et leur ouverture, afin de stimuler la découverte et l'innovation.**

### Vision

Les Fonds de recherche du Québec, acteurs incontournables et catalyseurs de la recherche au Québec, partagent une vision commune :

**Une recherche reconnue ici et ailleurs, accessible, engagée à comprendre le monde et porteuse de solutions aux défis de société.**

Le FRQSC vise plus spécifiquement :

**Une recherche créative, transformatrice, ouverte sur le monde et engagée sur le long terme.**

### Valeurs

En plus de leur adhésion aux cinq valeurs de l'administration publique que sont la compétence, l'impartialité, l'intégrité, la loyauté et le respect, les FRQ partagent les trois valeurs suivantes :

#### Collaboration

La collaboration est l'action de travailler en commun pour l'atteinte d'objectifs partagés entre membres d'une équipe, d'un organisme ou de plusieurs organismes. Elle repose sur la confiance, la transparence et la collégialité, permettant ainsi de renforcer la capacité du Fonds à répondre aux attentes de la société et de viser l'excellence.

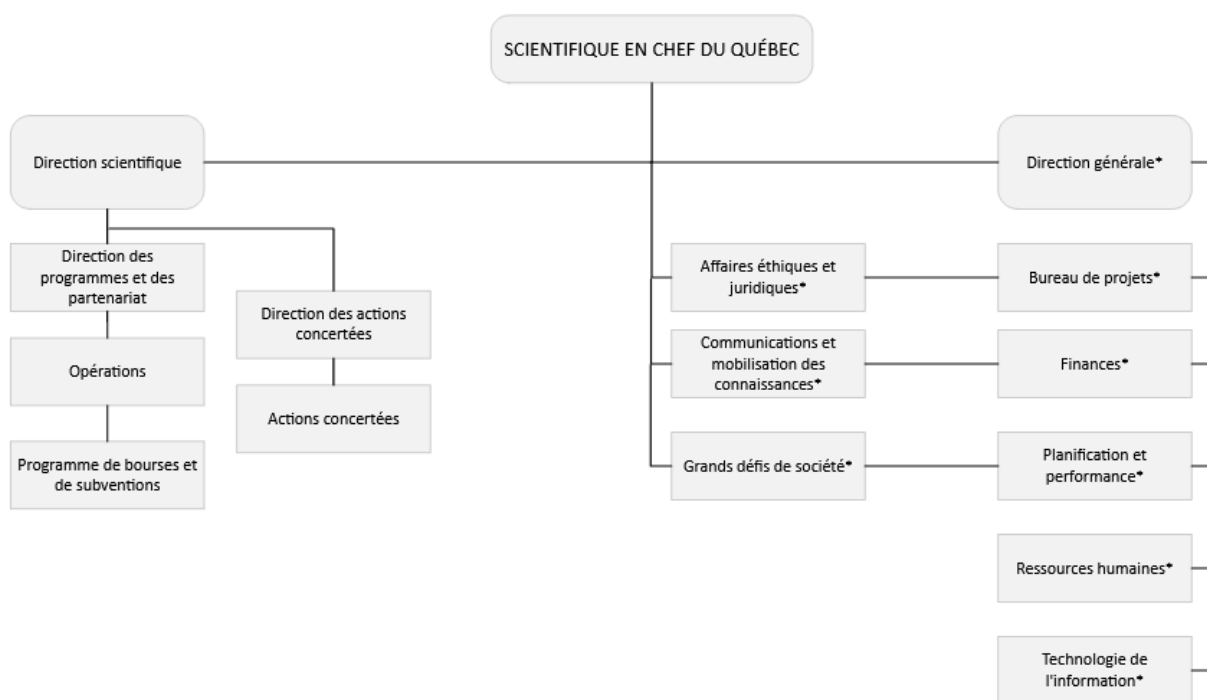
## Ouverture

L'ouverture est une attitude par laquelle une personne ou une organisation est capable de remettre en question ses propres opinions et façons de faire en plus de chercher à connaître, comprendre et estimer les perspectives, idées et expériences qui diffèrent des siennes.

## Rigueur

La rigueur témoigne du souci déployé pour remplir ses fonctions avec honnêteté, responsabilité et excellence. Elle nécessite notamment la mise en œuvre des plus hautes normes d'exactitude dans les processus et modalités d'évaluation. La rigueur est essentielle pour assurer la crédibilité des activités menées par le Fonds, particulièrement celles relatives aux processus d'évaluation scientifique et de gestion des demandes de financement.

## Structure organisationnelle



\*Services partagés entre les trois Fonds de recherche.



## Chiffres clés



**79,4 M\$** en investissements  
du FRQSC, incluant la part  
des partenaires



**45,7\*** membres du personnel  
relevant du budget du FRQSC



**3 873** chercheuses et chercheurs soutenus  
dans les programmes du FRQSC et les  
programmes communs aux trois Fonds



**1 484** titulaires de bourse  
d'excellence ou de bourse  
pour stage



**210** regroupements de  
recherche



**870** subventions de  
recherche accordées



**647** membres de  
comités d'évaluation



**42** établissements  
gestionnaires  
d'octrois



**24** partenaires de  
programmes de  
recherche

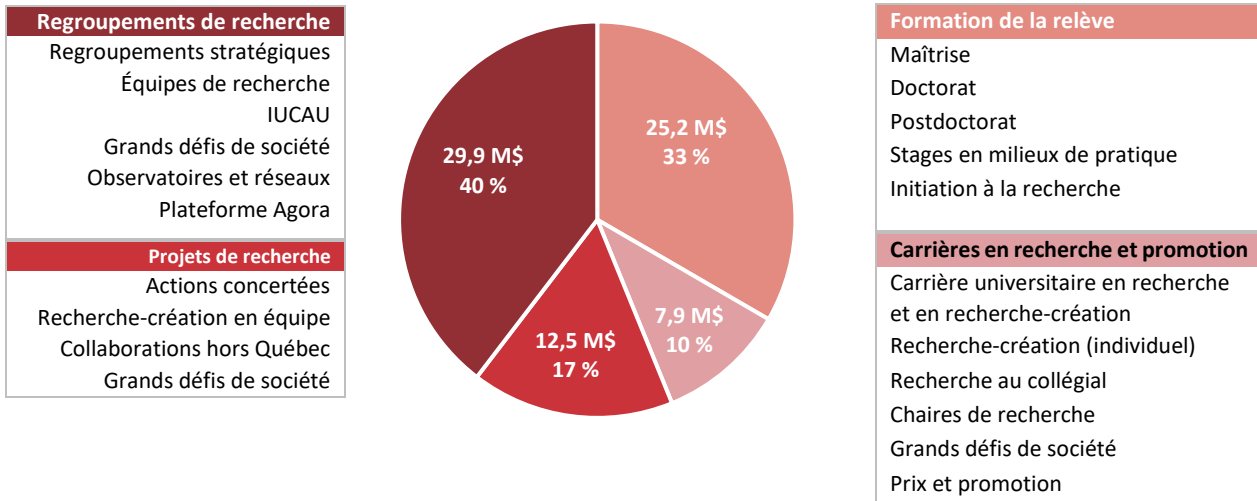
\*Le budget du FRQSC prend en charge une partie des membres du personnel relevant des services partagés entre les trois Fonds.

## 1.2 Faits saillants

### Répartition des octrois<sup>1</sup>

Le FRQSC appuie la communauté de la recherche au moyen de ses programmes de soutien financier dans quatre axes.

**75,5 M\$ en investissements (sans frais indirects de recherche)**  
(incluant la part des partenaires, excluant les frais indirects de recherche de 3,8 M\$)



### Répartition des octrois par domaines de recherche



<sup>1</sup> Les montants du graphique ont été arrondis. Pour les données complètes, voir le tableau 1.

## Principales réalisations de l'année

**Adoption du plan stratégique 2022-2025 du FRQSC par le conseil des ministres.** Au cours des trois années couvertes par ce plan, le FRQSC, le FRQNT et le FRQS mobiliseront leurs efforts autour d'orientations et d'objectifs communs, afin de soutenir et de promouvoir la recherche et sa relève dans leur excellence, leur diversité et leur ouverture, et de stimuler la découverte et l'innovation.

**Performance relative au plan stratégique.** Le FRQSC a atteint 92 % des cibles (11/12) de son plan stratégique en 2022-2023.

**Lancement de la SQRI<sup>2</sup> et hausse significative du budget des FRQ.** La [Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027](#) (SQRI<sup>2</sup>) a été lancée en mai 2022 par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et comporte une augmentation significative du budget des FRQ par rapport à la SQRI précédente, à savoir 140 millions de dollars. En tout, la SQRI<sup>2</sup> octroie 320 millions de dollars additionnels sur cinq ans, ce qui représente 13 % du budget des FRQ :

- 70 millions de dollars pour les budgets de base des trois Fonds, en escalier. À terme, le FRQSC aura 6 millions de dollars de plus dans ses crédits de base;
- 250 millions de dollars, soit 50 millions de dollars par an pour les talents, les regroupements de recherche et les grands défis actuels, auxquels s'ajoute le nouveau défi science et société.

**Évaluation satisfaisante des FRQ par le MEIE.** En 2022-2023, le MEIE a évalué dans quelle mesure les FRQ ont atteint les résultats attendus par le Ministère, ainsi que la pertinence de ces derniers, leur efficacité, leurs effets et la conformité de l'utilisation de l'aide accordée par le Ministère. Le bilan de cette évaluation est positif.

**Hausse de la valeur des bourses d'excellence.** Les FRQ ont reçu une augmentation de 50 millions de dollars sur cinq ans afin de hausser la valeur des bourses d'excellence dans le budget 2023 du Québec. Cette augmentation est le résultat des efforts des FRQ et de leurs conseils d'administration, incluant le comité intersectoriel étudiant.

**Tournée des universités et des collègues.** La directrice scientifique a entrepris, à l'automne 2022, la visite de 14 universités, 2 collèges et 3 centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT). La tournée se poursuivra jusqu'à l'automne 2023. Cet exercice vise à aller à la rencontre de la communauté de la recherche en SSHAL afin de présenter la programmation du FRQSC, de discuter d'enjeux de la communauté et d'identifier des pistes d'amélioration.

**Groupe de travail pour assurer le leadership des Peuples autochtones en recherche.** Lancé en 2021-2022, ce groupe travaille à développer une programmation de bourses et de subventions adaptée aux réalités des peuples autochtones en vue de former une relève engagée et faisant connaître les réalités autochtones dans le monde universitaire, au bénéfice de toutes et tous. En 2022-2023, un programme de bourses a été développé pour faciliter l'entrée au 1<sup>er</sup> cycle universitaire de la relève autochtone.

**Journalisme scientifique.** Lancement de bourses de stage en journalisme scientifique afin notamment de permettre à la relève en recherche de développer des aptitudes de communication avec le grand public et de bénéficier d'une expérience de travail journalistique scientifique dans une véritable salle de rédaction.

**Ouverture des stages d'initiation à la recherche.** Au collège, les chercheuses et les chercheurs financés par le FRQSC peuvent faire une demande de stage afin de faire participer une étudiante ou un étudiant à ses

travaux de recherche. Le programme de bourse d'initiation à la recherche au 1<sup>er</sup> cycle, d'abord conçu pour faire face aux défis particuliers des universités en région, est désormais offert à l'ensemble des universités.

**Financement de la Chaire en économie créative et mieux-être.** L'économie créative a un impact significatif sur le mieux-être des communautés et des personnes. Elle contribue à la croissance économique, à l'innovation, à la compétitivité, à la régénération et à l'attractivité des villes de manière durable. Cette infrastructure de recherche majeure s'insère dans un riche écosystème de recherche-crédation et vise à fédérer ses forces vives tout en soutenant de nouvelles initiatives autour du thème du mieux-être.

**Financement de la Chaire de recherche France-Québec sur les enjeux contemporains de la liberté d'expression.** Initiative dans le cadre des Rencontres alternées des premiers ministres du Québec et de la France, la Chaire a pour but de porter un regard scientifique interdisciplinaire sur les grands enjeux et débats contemporains concernant la liberté d'expression au sein de la société, et ce, tant au moyen de la production et de la diffusion des connaissances que par la formation de différents publics. En renforçant et structurant la collaboration de recherche France-Québec dans le domaine, la Chaire vise notamment à mobiliser l'expertise de pointe et favoriser les échanges entre chercheuses et chercheurs présentant une diversité d'approches.

**Relance au printemps 2022 du programme de résidences scientifiques postdoctorales** avec un premier appel à candidatures pour les bureaux du Québec à Rabat, Séoul, Tokyo et à l'UNESCO à Paris, et un second pour les bureaux du Québec à Silicon Valley, Washington, Tokyo, Munich et Bruxelles, en partenariat avec le MEIE, Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF).

**Lancement du Forum sciences et politiques du Québec,** une communauté d'environ 700 personnes, dont 40 % issues de l'administration publique, qui agissent à l'interface entre la science et les politiques publiques québécoises.

**Création et lancement du Réseau francophone international en conseil scientifique gouvernemental.** Basé au Québec, ce réseau a pour vocation de renforcer les capacités en conseil scientifique dans l'espace francophone par l'entremise d'activités de recherche, de formation ainsi que de partage de connaissances et d'outils sur le conseil scientifique.

**Mise à jour de la politique des FRQ en matière de conduite responsable en recherche.** Le processus de gestion d'une allégation prévoit maintenant que l'évaluation du lien tangible de financement s'effectue par les FRQ plutôt que par les établissements. Conséquemment, l'identité des personnes visées par une allégation de manquement sera communiquée aux FRQ plus tôt qu'avant.

**Allègement du fardeau administratif.** Les FRQ se sont engagés dans un processus d'allègement du fardeau administratif, de façon à devenir une organisation plus agile, plus résiliente et plus efficace dans un environnement en pleine transformation numérique.

**Migration de l'infrastructure informatique et des systèmes d'information vers l'infonuagique.** Les FRQ figurent parmi les chefs de file des organismes publics à déployer leurs serveurs applicatifs dans la zone d'accueil infonuagique prévue à cet effet en collaboration avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique dans le cadre du Programme de consolidation des centres de traitement informatique.

## Le programme des Actions concertées du FRQSC en 2022-2023

### Développement

9 ententes signées totalisant **36,5 M\$** avec 5 partenaires

Appels à propositions lancés	Recherche financée
<p><b>11</b> appels à projets lancés</p> <p><b>Volets offerts :</b> Bourses postdoctorales • Études longitudinales • Projets de recherche • Recherche-action • Synthèse des connaissances • Living lab • Chaire de recherche</p> <p><b>Thématiques des appels à propositions lancés :</b> Changements climatiques • Proche aidance • Cannabis • Itinérance • Utilisation des écrans • Préjugés liés à la pauvreté • Jeux de hasard et d'argent et autres dépendances • Vieillesse active • Exploitation sexuelle • Violence armée à Montréal</p>	<p><b>2</b> bourses d'excellence <b>3</b> bourses de carrière <b>139</b> subventions, incluant <b>22 partenaires</b></p> <p><b>40 activités de suivi</b> auxquelles <b>312 personnes des milieux utilisateurs</b> et 377 chercheuses et chercheurs ont participé</p> <p><b>Thématiques des Actions concertées financées :</b> Jeunesse du Québec • Prévention de la violence armée dans la région de Montréal • Impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent • Numérique en éducation • Soutien communautaire familial en milieu inuit • Marginalisation et exclusion sociale des personnes âgées • Mobilisation des connaissances et politiques publiques en affaires autochtones • Pauvreté et exclusion sociale • Persévérance et réussite scolaires • Littératie • Santé psychologique en milieu de travail • Cannabis • Besoins en santé et bien-être des femmes • Vieillesse active • Sécurisation culturelle des élèves autochtones • Sécurité routière • Violence entre les jeunes filles</p>

### Activités de transfert des connaissances

8 activités de transfert des connaissances issues des résultats de 15 subventions de recherche : 1 268 personnes des milieux utilisateurs et 127 chercheurs et chercheuses y ont participé

Numérique en éducation et en enseignement supérieur en contexte de COVID-19	Persévérance et réussite scolaires en mathématiques et en sciences	Expression créatrice et éveil aux langues pour soutenir la réussite scolaire des enfants réfugiés	Politiques sociales favorisant la redistribution de la richesse
Transition secondaire-collégial : réussite des élèves en situation de handicap	Compétences interculturelle et inclusive	Coenseignement au secondaire en soutien à la réussite scolaire	Formation continue des enseignant.es de maternelle axée sur les récits dictés et joués par les enfants
Pratiques collaboratives et arrimage de la réussite scolaire d'enfants placés ou à risque de l'être	Services d'éducation des adultes pour les jeunes réfugiés syriens	Besoins d'accompagnement des parents dans le parcours scolaire de leur enfant	Mobilisation des cercles de lecteurs d'œuvre littéraire en matière de littératie
Expérience socioscolaire des élèves nouvellement arrivés en situation de grand retard scolaire	Santé mentale et réussite scolaire des étudiantes étudiants universitaires	Services complémentaires pour les jeunes des centres de formation professionnelle	

## Capsules de recherche produites et diffusées en 2022-2023



Ève-Marie Quintin  
Université McGill

La musique, cette planche de salut  
chez les autistes

Les personnes autistes peinent parfois à reconnaître les émotions et autres codes indispensables à la vie en société. En revanche, elles excellent dans le traitement de systèmes complexes tels que les mathématiques, la finance et l'informatique. Parce qu'elle demande aussi bien des capacités d'empathie que de systématisation, la musique (surtout classique) constituerait une porte d'entrée privilégiée pour apprendre à cette population à mieux naviguer dans le monde socioémotif. La professeure Ève-Marie Quintin met à l'épreuve cette théorie dite « empathie-systèmes ».

Elle et ses collaborateurs s'intéressent plus spécifiquement à l'apprentissage musical en milieu scolaire auprès d'enfants autistes. Les résultats préliminaires sont encourageants. Les enfants autistes qui ont participé à ces cours ont démontré un engagement et une motivation continus pour les ateliers de musique, et ce, pendant plusieurs mois. De plus, la proximité relationnelle avec leur enseignante ou enseignant s'est révélée meilleure, jugent ces derniers. De manière plus importante, l'affinité naturelle de ces jeunes pour la musique favorise leur inclusion au sein du corps social.



Yanick Charrette  
Université Laval

Arme de dissuasion massive

Les arrestations et la violence subies par les membres de leur entourage contribuent à détourner des personnes délinquantes de leur trajectoire criminelle, selon une étude du professeur Yanick Charette.

Les résultats montrent que le nombre d'arrestations et le fait d'avoir vu des membres de son réseau être victimes de violence par arme à feu réduisent la probabilité de continuer dans la voie de la délinquance et du crime. Le fait d'avoir été co-arrêté avec une personne victimisée par arme à feu diminue de 10 % la probabilité de poursuivre une trajectoire de délinquance.

Cette recherche ouvre d'intéressantes perspectives dans un contexte de hausse de la violence par arme à feu ces dernières années. Des contacts établis avec des organismes impliqués dans la prévention en cette matière à Montréal ouvrent la porte à la mise en place de projets d'intervention utilisant des stratégies de « dissuasion ciblée ».

L'intervention doit s'accompagner d'une communication sur les bénéfices à tirer du fait de ne pas commettre d'actes violents et d'informations quant à l'accessibilité aux programmes d'aide à l'emploi, de formation ou de soutien communautaire, par exemple.



Francis Fortin  
Université de Montréal

Le militantisme social à la manière  
d'Anonymous



Megan Bradley et Mohamed Sesay  
Université McGill et Université York

La part humaine des catastrophes  
naturelles



Frédéric Dionne  
Université du Québec à Trois-Rivières

Traiter sa douleur chronique avec  
un bouquin



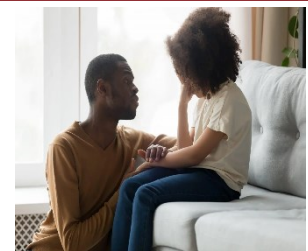
Réginald Auger  
Université Laval et INRS

La révolution numérique de  
l'archéologie



Martin Beauregard  
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Matérialiser les sons



Stephanie Lloyd  
Université Laval

Épigénétique environnementale :  
les nouvelles compréhensions des  
risques neuropsychiatriques



Sue-Ann MacDonald et Véronique Fortin  
Université de Montréal et Université de  
Sherbrooke

Un tribunal de santé mentale  
novateur, mais imparfait

Le Programme d'accompagnement justice et santé mentale (PAJ-SM) offre un traitement judiciaire adapté à la réalité des personnes marginalisées et accusées d'infractions criminelles, souvent mineures. Ce tribunal de santé mentale implique une prise en charge par une équipe de personnes issues à la fois du système de justice et du secteur de la santé et des services sociaux. La professeure Sue-Ann MacDonald s'est intéressée au déploiement de cette forme de justice alternative dite « thérapeutique » sur le territoire de Sherbrooke entre 2017 et 2018 avec la chercheuse Véronique Fortin.

L'équipe a noté que certains défis demeuraient à relever dans la phase de pérennisation du programme, notamment les communications, le manque de ressources et la gestion des outils, dont le plan d'action du participant ou de la participante. Les pistes d'amélioration dégagées par ce rapport d'évaluation ont amené les intervenants à apporter de précieux changements au PAJ-SM de Sherbrooke dans les années subséquentes. En ce sens, le programme d'aujourd'hui est différent de celui-ci analysé lors de la période d'étude, qui a pris fin en juin 2018.



Sebastien Betermier  
Université McGill

Bien à l'abri dans sa maison



Simon Thibault  
Université de Montréal

Les multiples visages de la  
propagande et de la  
désinformation



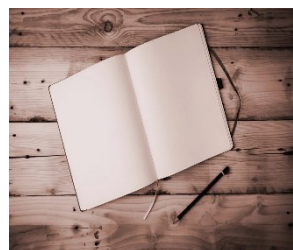
Pierre-Yann Dolbec  
Université Concordia

Place à la consommation  
responsable



Amélie Guèvremont  
École des sciences de la gestion de l'Université  
du Québec à Montréal

Un « effet Marilou » dans notre  
alimentation



Mylène Bédard  
Université Laval

Une décennie charnière pour les  
femmes journalistes



Paul John  
Université du Québec à Trois-Rivières

Pas facile de prononcer les sons  
« th » et « h » !











# LES RÉSULTATS





## 2. LES RÉSULTATS

### 2.1 Tableau de bord du plan stratégique

OBJECTIFS	INDICATEURS	MESURES DE DÉPART 2020-2021	CIBLES 2022-2023	RÉSULTATS 2022- 2023	
<b>ORIENTATION 1 : ATTIRER ET RETENIR DES TALENTS EN RECHERCHE DIVERSIFIÉS, CRÉATIFS ET AGILES, ASSURANT UNE MAIN-D'ŒUVRE INNOVANTE POUR L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ</b>					
1.1 Accroître l'attractivité de la formation en recherche	1. Nombre de bourses d'excellence octroyées à la relève étudiante et postdoctorale	1 242	1 400	1 484	
1.2 Accroître le soutien à l'acquisition de compétences transversales	2. Nombre de personnes soutenues pour acquérir des compétences transversales	285	440	481	
1.3 Valoriser la diversité des parcours de carrières	3. Taux de réalisation de la révision du programme de soutien de carrière universitaire	-	-	-	
<b>ORIENTATION 2 : PROPULSER LA RECHERCHE LIBRE ET FONDAMENTALE, GÉNÉRATRICE DE DÉCOUVERTES DE RUPTURE</b>					
2.1 Accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international	4. Nombre de regroupements de recherche avec une subvention bonifiée pour des initiatives de développement stratégique	-	138	142	
	5. Nombre de chercheuses et de chercheurs soutenus dans les programmes de recherche libre et fondamentale	3 188	3 200	3 293	
	6 a. Nombre de publications scientifiques du Québec dans le secteur SC	1 949	2 000	1 952	
	6 b. Taux d'augmentation du nombre de consultations d'articles de la plateforme Érudit provenant de l'international	31,3 M de consultations	+ 10 %	+ 11,5 %	
2.2 Soutenir l'accélération de la circulation ouverte des résultats de recherche	7. Pourcentage des octrois avec une exigence de libre accès immédiat aux publications scientifiques	-	-	-	
2.3 Augmenter la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société	8. Nombre de personnes soutenues pour des activités de communication scientifique	138	145	163	
<b>ORIENTATION 3 : POSITIONNER LA RECHERCHE COMME UN INCONTOURNABLE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE PARTENAIRES ET AUX GRANDS DÉFIS DE SOCIÉTÉ</b>					
3.1 Intensifier la recherche intersectorielle sur les grands défis de société	9. Nombre de projets ou de programmations de recherche intersectoriels soutenus portant sur un grand défi de société	30	35	60	
3.2 Accroître l'implication des différents acteurs de la société dans la démarche de recherche	10. Nombre de projets ou de programmations de recherche soutenus impliquant différents acteurs de la société	154	160	260	
3.3 Engager la recherche dans l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies	11. Nombre de bourses et de subventions octroyées contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies	146	170	210	

## 2.2 Résultats relatifs au plan stratégique

### Enjeu stratégique 1 : Des talents en recherche diversifiés, créatifs et agiles


**Orientation 1 : Attirer et retenir des talents en recherche diversifiés, créatifs et agiles, assurant une main-d'œuvre innovante pour l'ensemble de la société**

#### Objectif 1.1 : Accroître l'attractivité de la formation en recherche

Afin de faire du Québec une société qui excelle en recherche, le FRQSC entend rendre la formation en recherche et l'atteinte de niveaux de qualification supérieurs plus attractives, et élargir ainsi le bassin des meilleurs talents. L'augmentation du nombre de bourses d'excellence octroyées à la relève étudiante et postdoctorale sert d'indicateur pour mesurer les résultats.

#### Indicateur 1 : Nombre de bourses d'excellence octroyées à la relève étudiante et postdoctorale

Mesure de départ : 1 242 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	1 400	1 440	1 460
Résultats	1 484 		

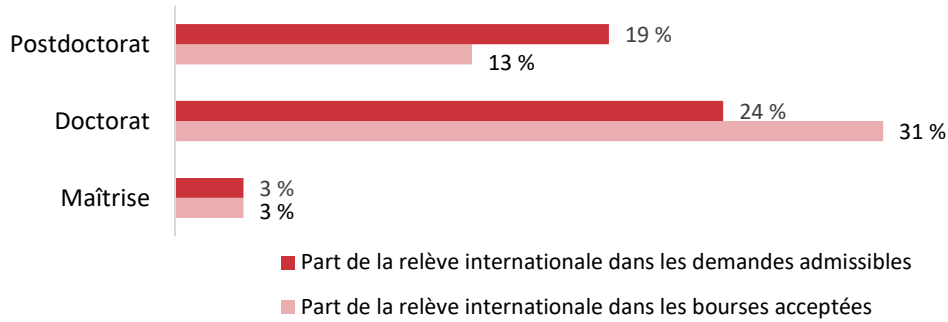
#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Le FRQSC a soutenu 1 294 bourses d'excellence et 190 stages. L'offre de 42 bourses d'excellence additionnelles pour la relève étudiante et postdoctorale, l'élargissement de l'accès aux bourses pour stages d'initiation à la recherche au collégial et au premier cycle (83 stages d'initiation à la recherche additionnels), qui s'inscrivent dans les mesures de la SQRI<sup>2</sup>, le lancement d'un programme de bourses doctorales en action climatique ainsi que d'un programme de bourses pour faciliter l'entrée de la relève autochtone au 1<sup>er</sup> cycle ont contribué à l'atteinte de la cible. Ce dernier programme s'inscrit dans le cadre des travaux du Groupe de travail pour assurer le leadership des Peuples autochtones en recherche. Lancé en 2021-2022, ce groupe vise à développer une programmation de bourses et de subventions adaptée aux réalités autochtones en vue de former une relève engagée et faisant connaître les réalités autochtones dans le monde universitaire, au bénéfice de toutes et tous.

Le FRQSC a également bonifié ses programmes de bourses d'excellence et de stages, contribuant ainsi à l'attractivité de la formation en recherche :

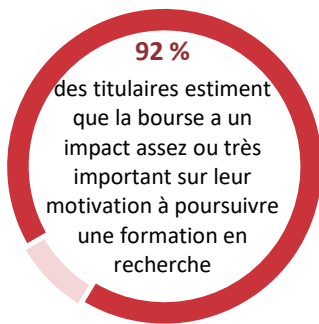
- Harmonisation des règles des programmes de bourses d'excellence de maîtrise et de doctorat et de leurs critères d'évaluation entre les trois Fonds de recherche;
- Retrait de la condition de dépôt de la thèse pour l'obtention d'une 4<sup>e</sup> année de bourse d'excellence de doctorat;
- Démarches pour hausser la valeur des bourses d'excellence; efforts qui se sont concrétisés par l'octroi de 50 millions de dollars sur cinq ans pour rehausser la valeur des bourses d'excellence des trois Fonds de recherche du Québec;
- Augmentation de la durée des suppléments pour congés parentaux, qui passent de six à huit mois;
- En partenariat avec des organismes régionaux et des commissions scolaires autochtones, soutien à la persévérance et la réussite scolaires d'élèves autochtones en 5<sup>e</sup> secondaire et au collégial.

### Relève internationale dans les concours 2022-2023 (automne 2021)



### RETOMBÉES DES PROGRAMMES DE BOURSES DE FORMATION

413 titulaires ayant rempli leur rapport final en 2022-2023  
(152 à la maîtrise, 213 au doctorat et 48 au postdoctorat)



## Objectif 1.2 : Accroître le soutien à l'acquisition de compétences transversales

Pour développer la capacité de la communauté de la recherche à agir à l'interface de cultures différentes et à intégrer des carrières diversifiées, le FRQSC entend augmenter le nombre de personnes soutenues pour acquérir des compétences transversales, complémentaires à leur formation en recherche.

### Indicateur 2 : Nombre de personnes soutenues pour acquérir des compétences transversales

Mesure de départ : 285 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	440	480	490
Résultats	481 		

#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Le FRQSC a soutenu 81 personnes en milieu de pratique, 310 personnes en formation entrepreneuriale, ainsi que 17 titulaires de bourses postdoctorales pour un plan de mobilisation des connaissances permettant ainsi l'atteinte de la cible. L'offre accrue de stages en milieu de pratique en partenariat avec Mitacs (41 stages additionnels effectués en 2022-2023) a aussi contribué à l'atteinte de la cible. Le FRQSC, en collaboration avec les deux autres Fonds, a lancé et financé plusieurs programmes qui y ont également contribué : programme de bourses doctorales en action climatique, qui offre une expérience en conseil scientifique; programme Regards-ODD, qui soutient des projets de communication scientifique sous forme numérique. De plus, le programme de résidences scientifiques postdoctorales dans les délégations du Québec à l'étranger a été relancé.

Le FRQSC continue de développer des opportunités de soutien d'acquisition de compétences transversales :

- Lancement d'un programme de bourses pour stage en journalisme scientifique en partenariat avec un journal quotidien, pour financement en 2023-2024;
- Lancement du programme INNO, visant à offrir à des chercheuses et des chercheurs un espace de coconstruction intersectoriel favorisant la rencontre entre l'innovation sociale et l'innovation technologique, pour financement en 2023-2024;
- Collaboration en cours avec Axelys pour favoriser le déploiement et l'adoption d'innovations sociales issues de la recherche financée par le FRQSC;
- En collaboration avec le Forum économique international des Noirs (FEIN) et l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), lancement du programme de recherche Afrique francophone-Québec sur l'entrepreneuriat féminin;
- Travaux afin de consolider les initiatives entrepreneuriales et favoriser l'esprit d'entreprise de la relève, en collaboration avec les deux autres Fonds.

#### Le programme Bourses doctorales Action climatique en bref – concours 2022-2023

Programme lancé en partenariat avec le Comité consultatif sur les changements climatiques afin d'alimenter les travaux du comité tout en offrant à la relève en recherche une expérience en conseil scientifique en lien avec l'élaboration d'une politique sur la lutte aux changements climatiques.

5 demandes financées par les FRQ

5 demandes financées par le partenaire

#### 17 BOURSES POUR STAGES EN MILIEU DE PRATIQUE : TYPE DE MILIEU DISTINCT

Secteur privé - à but non lucratif	Secteur public et parapublic	Secteur privé - à but lucratif
10	3	2

### Objectif 1.3 : Valoriser la diversité des parcours de carrières

Le FRQSC souhaite valoriser la diversité des parcours de carrières des chercheuses et chercheurs en actualisant la notion d'excellence en recherche, notamment par une ouverture de ses programmes à des parcours moins linéaires ou moins typiques, mais aussi à une diversité de personnes.

#### Indicateur 3 : Taux de réalisation de la révision du programme de soutien de carrière universitaire

Mesure de départ : 0 %

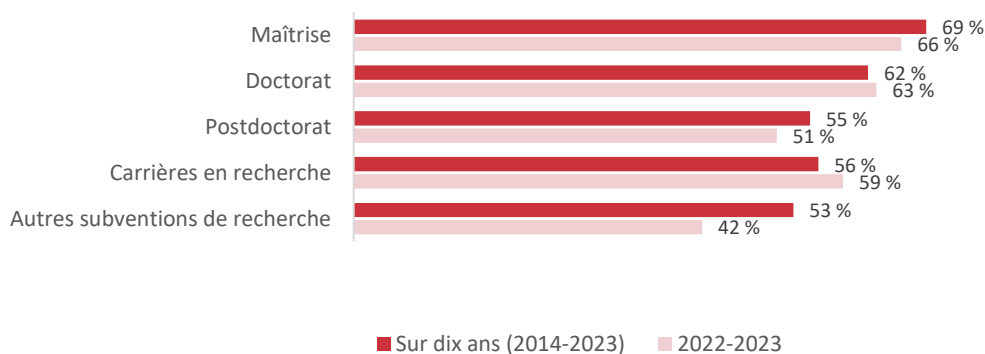
	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	-	-	100 %
Résultats	-		

En collaboration avec les deux autres Fonds et la communauté de la recherche, le FRQSC entamera une réflexion sur le soutien d'une diversité de parcours de recherche et l'intégration optimale des principes de la déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA), auxquels les FRQ ont adhéré.

Afin de valoriser les carrières en recherche, le FRQSC a augmenté la subvention de recherche accordée aux titulaires des Chaires UNESCO de 15 000 \$ à 25 000 \$ annuellement et 3 chaires additionnelles sont financées.

#### PART DES FEMMES DANS LES DEMANDES ADMISSIBLES

Source : Donnée de genre issue du champ de salutation dans FRQnet



## Enjeu stratégique 2 : Le Québec, reconnu comme chef de file en recherche libre et fondamentale


### Orientation 2 : Propulser la recherche libre et fondamentale, génératrice de découvertes de rupture

#### Objectif 2.1 : Accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international

Afin d'accroître la capacité de recherche libre et fondamentale de calibre international, le FRQSC entend non seulement augmenter le nombre de regroupements de recherche en offrant, à l'aide des montants de la SQRI<sup>2</sup>, une subvention bonifiée pour des initiatives de développement stratégique et le nombre de chercheuses et chercheurs soutenus dans les programmes de recherche libre et fondamentale, mais aussi contribuer à l'augmentation du nombre de publications scientifiques du Québec dans le secteur des SSHAL et à son rayonnement international.

#### Indicateur 4 : Nombre de regroupements de recherche avec une subvention bonifiée pour des initiatives de développement stratégique

Mesure de départ : sans objet


	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	138	138	138
Résultats	142 		

#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Le FRQSC a bonifié le montant de base de la subvention des regroupements stratégiques (26 regroupements), équipes de recherche (106 équipes) ainsi que celui des instituts et centres affiliés universitaires (10 IU-CAU), permettant ainsi d'atteindre la cible. Ces bonifications, qui s'inscrivent dans les mesures de la SQRI<sup>2</sup>, visent à augmenter la capacité de recherche des grandes infrastructures de recherche soutenues par le FRQSC. Également, dans le cadre du concours du programme Regroupements stratégiques lancé à l'hiver 2023, les regroupements sont invités à constituer des pôles d'excellence à même de permettre aux chercheuses et chercheurs du Québec de se positionner comme chefs de file dans leurs domaines, et d'intégrer les grands réseaux de recherche nationaux et internationaux.

#### Indicateur 5 : Nombre de chercheuses et de chercheurs soutenus dans les programmes de recherche libre et fondamentale

Mesure de départ : 3 188 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	3 200	3 350	3 410
Résultats	3 293 		

#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

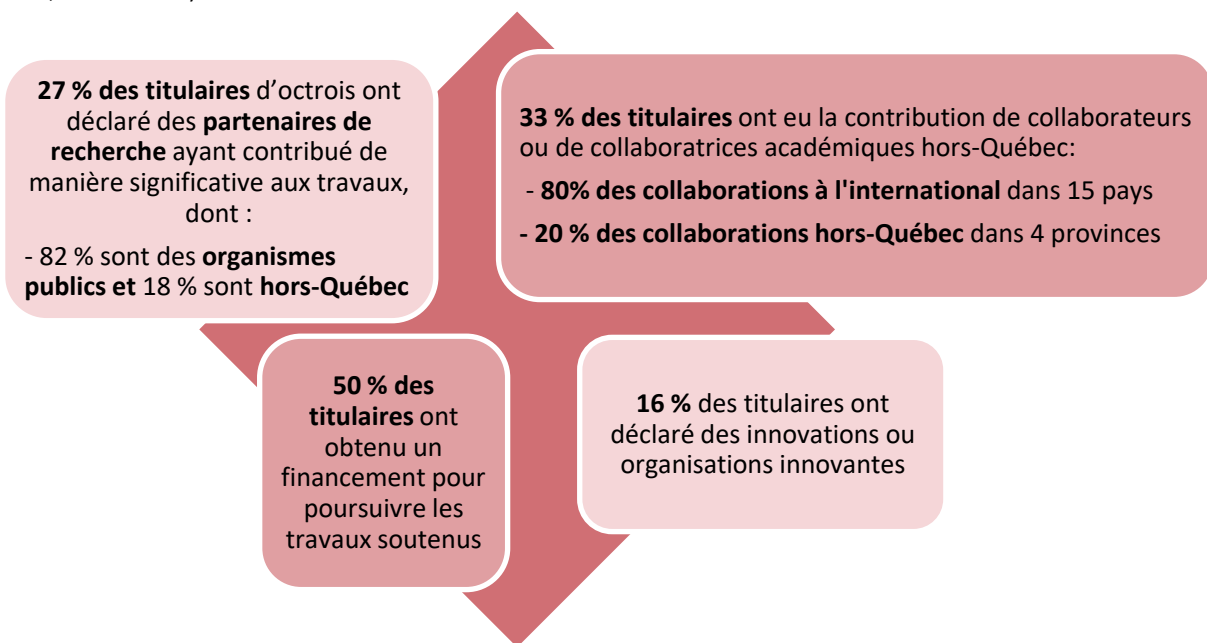
Le financement, en collaboration avec le FRQNT, de projets dans le cadre du programme INNO, visant à offrir à des chercheuses et des chercheurs issus de disciplines, de domaines ou de secteurs différents un espace de coconstruction favorisant la rencontre entre innovation sociale et innovation technologique, a contribué à l'atteinte de la cible. De plus, le FRQSC, en collaboration avec les deux autres Fonds, a financé deux projets portant sur développement de l'éthique de la recherche dans le milieu collégial.

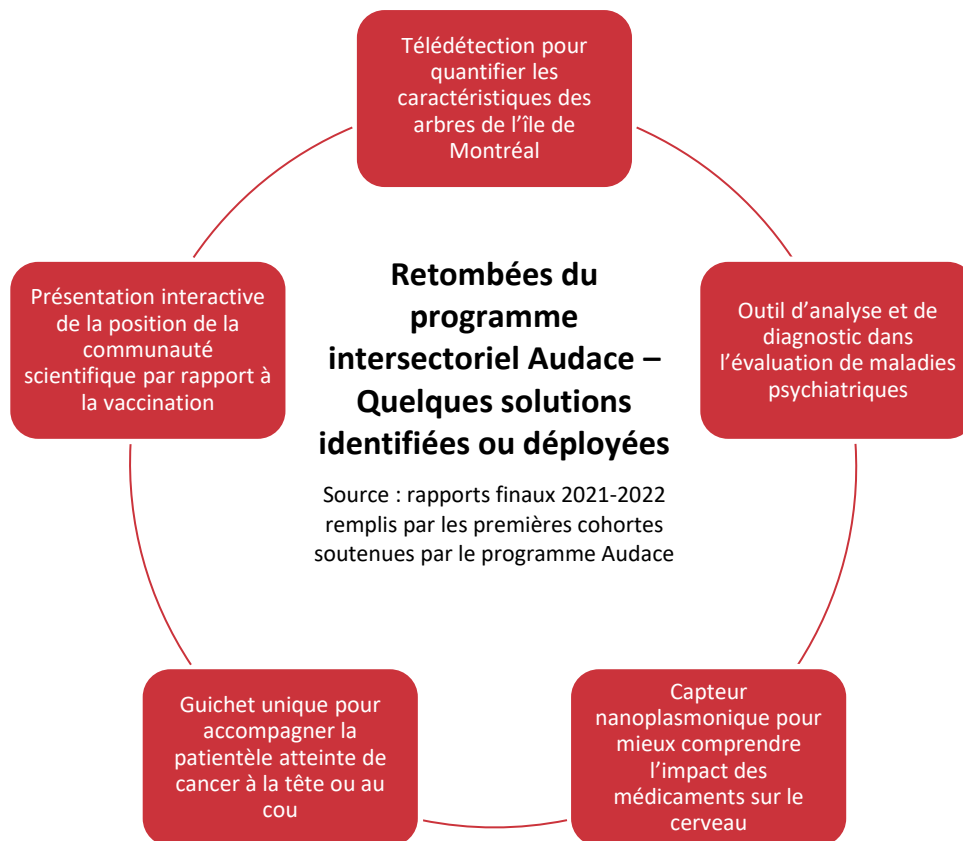
Le FRQSC a aussi soutenu la communauté de recherche en SSHAL par les actions suivantes :

- Tournée des universités et des collèges par la directrice scientifique. Cet exercice permet d’aller à la rencontre de la communauté de la recherche en SSHAL, de discuter des enjeux, d’identifier des pistes d’amélioration ainsi que de présenter la programmation du FRQSC. Cette tournée se poursuivra jusqu’à l’automne 2023;
- Ajustement des critères et allègement des formulaires des programmes en recherche-crédation, afin de favoriser la participation aux différents programmes;
- Révision du programme des Instituts universitaires et Centres affiliés universitaires (IUCAU) en collaboration avec le MSSS;
- Présentation des projets financés en 2019 dans le cadre du programme bilatéral FRQ/FRS-FNRS lors du colloque *Les collaborations scientifiques Québec /Wallonie-Bruxelles : Regards vers l’avenir*;
- En collaboration avec les deux autres Fonds, lancement du projet de recherche-crédation *Faux-plis* en art et science.

### RETOMBÉES DES CHERCHEUSES ET DES CHERCHEURS SOUTENUS DANS DES PROGRAMMES DE RECHERCHE LIBRE ET FONDAMENTALE

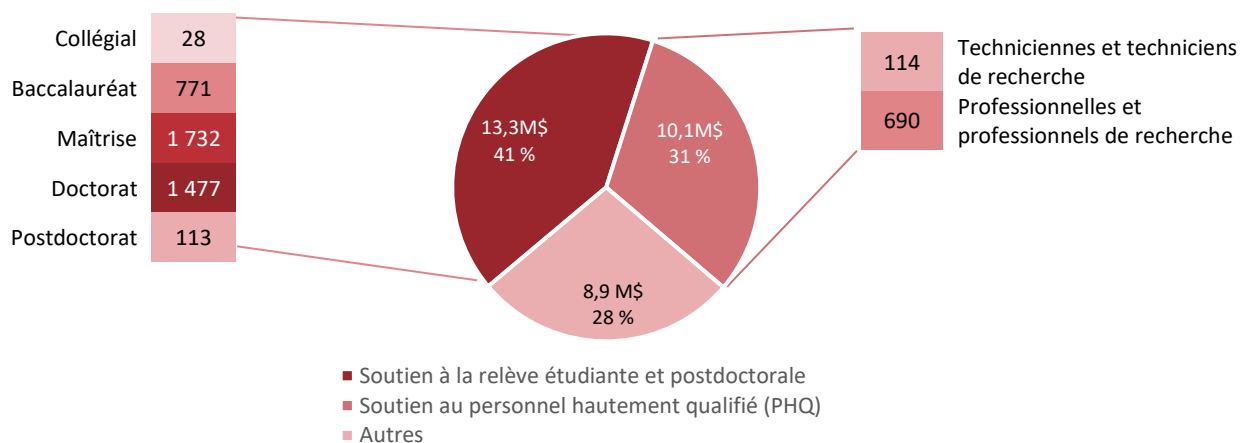
(81 titulaires ayant rempli leur rapport final en 2022-2023; Soutien à la relève professorale, Audace, Chaires UNESCO, FRQSC-ANR)





## 23,4 M\$ DES SUBVENTIONS UTILISÉS POUR LE SOUTIEN À LA RELÈVE ET AU PERSONNEL DE RECHERCHE


Rapports financiers 2022-2023. Les FIR sont exclus.  
 Une personne peut être soutenue par plus d'une subvention.





### Indicateur 6 : a. Nombre de publications scientifiques du Québec dans le secteur SC


Mesure de départ : 1 949 en 2020\*

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	2 000	2 100 (en 2022*)	2 150 (en 2023*)
Résultats	1 952 (en 2021*) 		

\* Information pour l'année la plus récente disponible

### Indicateur 6 : b. Taux d'augmentation du nombre de consultations d'articles de la plateforme Érudit provenant de l'international

Mesure de départ : 31,3 millions de consultations en 2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	+ 10 %	+ 20 % (vs mesure de départ)	+ 30 % (vs mesure de départ)
Résultats	+ 11,5 % 		

#### Explication des résultats obtenus en 2022-2023

La cible du nombre de publications n'est pas atteinte. La publication dans des revues avec comité de pairs répertoriées dans la base de données Web of science (Clarivate) représente une partie de la production scientifique de la communauté de la recherche en SSHAL. Le FRQSC reconnaît que les données bibliométriques ont des limites, notamment en raison des habitudes de publication, qui diffèrent d'un secteur de recherche à un autre, par exemple, en SSHAL, où la monographie reste une forme de publication très valorisée.

La cible de l'indicateur complémentaire est atteinte et témoigne du rayonnement international des articles en SSHAL de la plateforme Érudit.

## Objectif 2.2 : Soutenir l'accélération de la circulation ouverte des résultats de recherche

Afin d'assurer une recherche de premier plan, le FRQSC, en collaboration avec les deux autres Fonds, contribue à l'accélération de la circulation ouverte des résultats de recherches. L'augmentation progressive de la part des octrois associée à une exigence de libre accès immédiat aux articles scientifiques sert d'indicateur pour mesurer les résultats.

### Indicateur 7 : Pourcentage des octrois avec une exigence de libre accès immédiat aux publications scientifiques

Mesure de départ : 0

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	-	30 %	55 %
Résultats	-		

La politique en matière de diffusion en libre accès des FRQ a été mise à jour et son déploiement est progressif. De nouvelles exigences, comme le libre accès immédiat des articles scientifiques plutôt qu'après 12 mois, ou encore, la diffusion sous licence ouverte, ont été ajoutées aux règles de certains programmes en 2022-2023, pour un financement en 2023-2024. La politique ne prenant effet qu'à partir des octrois de l'année financière 2023-2024, il n'y a pas de cible associée à l'indicateur pour 2022-2023. Cela dit, la communauté de la recherche a été accompagnée dans le changement de culture associé au libre accès immédiat aux articles scientifiques. Un webinaire, une capsule explicative et une foire aux questions sont notamment disponibles sur le site Web des FRQ.

Le FRQSC a accompagné les revues soutenues par le FRQSC dans leur transition vers le libre accès. En particulier, il a bonifié les budgets 2022-2023 des revues scientifiques déjà financées et le financement de 25 revues recommandées pour financement.

Le FRQSC a également réalisé les actions suivantes :

- Contribution au chantier sur la découvrabilité des contenus de recherche en français par l'entremise de l'un des axes de la Chaire sur la liberté d'expression qui porte sur cet enjeu;
- Dépôt d'un mémoire portant sur l'accès aux données de recherche dans le cadre du projet de loi sur les renseignements de santé et services sociaux, et représentations en commission parlementaire.

**Publications en libre accès**  
(déclarations de 84 titulaires de subvention ayant rempli leur rapport final en 2022-2023)




## Objectif 2.3 : Augmenter la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société

Le FRQSC, en collaboration avec les deux autres Fonds, entend augmenter la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société, et ce, en particulier auprès du grand public, des milieux utilisateurs et des décideurs publics. Le nombre de personnes soutenues pour des activités de communication scientifique auprès de ces publics cibles sert d'indicateur pour mesurer les résultats.

### Indicateur 8 : Nombre de personnes soutenues pour des activités de communication scientifique

Mesure de départ : 138 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	145	170	200
Résultats	163 		

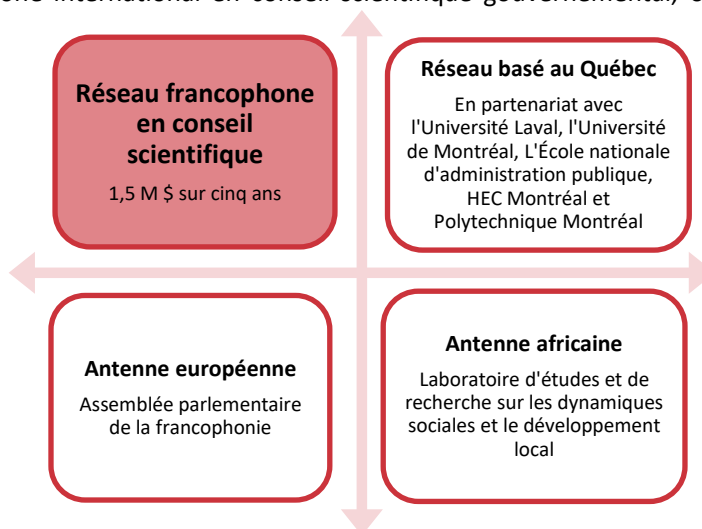
#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Le lancement du programme Regards-ODD, qui soutient des projets de communication scientifique sous forme numérique, la relance du programme de résidences scientifiques dans les délégations du Québec à l'étranger, ainsi que le lancement du Réseau francophone international en conseil scientifique gouvernemental, ont contribué à l'atteinte de la cible. Notons que toutes ces initiatives s'inscrivent dans les mesures de la SQRI<sup>2</sup>. De plus, le FRQSC, en collaboration avec les deux autres Fonds, a organisé des activités de communication scientifique dans le cadre desquelles 44 chercheuses et chercheurs ont été invités à présenter leur expertise de recherche.

Les règles d'admissibilité du programme Dialogue ont été assouplies afin de permettre à la relève étudiante à temps partiel et aux chercheuses et chercheurs de collège de déposer une demande.

Le FRQSC a également mené les actions suivantes, en collaboration avec les deux autres Fonds, contribuant ainsi à la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société :

- Lancement d'un appel à projets dans le cadre du Programme de recherche sur la désinformation au Québec, mis sur pied grâce aux nouveaux crédits de la SQRI<sup>2</sup>, pour un financement en 2023-2024;
- Lancement du Forum sciences et politiques, une communauté d'environ 700 personnes, dont 40 % issues de l'administration publique, qui agissent à l'interface entre la science et les politiques publiques québécoises. Plusieurs activités ont été organisées par le Forum en 2022-2023, dont des webinaires qui ont rassemblé jusqu'à 724 fonctionnaires;
- Lancement de la 2<sup>e</sup> édition de la campagne *Propulsons ensemble la recherche*. Cette année, une trousse a été spécifiquement conçue pour les regroupements de recherche des FRQ afin de les impliquer davantage dans la campagne;



2 089 téléchargements de trousse de valorisation et 237 trousse personnalisées de la campagne *Propulsons ensemble la recherche*



Près de 103 000 personnes abonnées aux comptes médias sociaux des FRQ

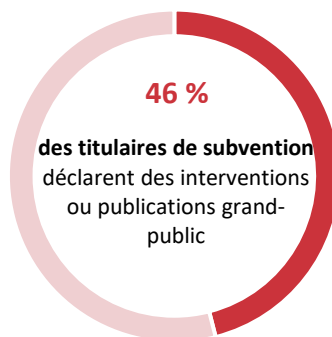
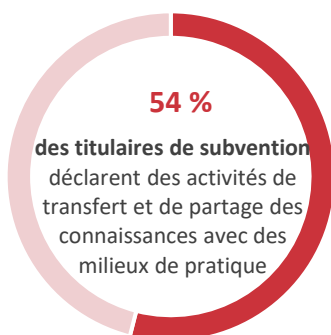
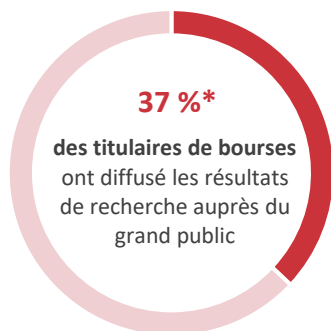
- Organisation d’une session d’accompagnement en vulgarisation scientifique pour des titulaires de bourse ou des membres des regroupements de recherche et d’un webinaire sur l’utilisation des médias sociaux dans le cadre des activités de communication et de promotion de la recherche des regroupements de recherche;
- Soutien ou remise de prix pour un total de 64 récipiendaires;
- Planification du forum *La science en français au Québec et dans le monde – Entre richesse et rayonnement*, tenu au printemps 2023.

Le FRQSC a également soutenu huit activités de transfert des connaissances, activités organisées au terme des recherches menées dans le cadre du programme des Actions concertées dans le but de favoriser l’appropriation par les milieux utilisateurs des connaissances produites. **Trente-cinq** personnes ont présenté leurs résultats et ce sont **1 580** personnes des milieux utilisateurs qui ont participé aux différentes activités de partage des connaissances, soit des activités de suivi pendant le projet et des activités de transfert de connaissances à la fin du projet.

### DIFFUSION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE FINANCÉE

**Bourses** : 336 titulaires ayant rempli leur rapport final en 2022-2023

**Subventions** : 84 titulaires ayant rempli leur rapport final en 2022-2023



\* Parmi les titulaires ayant interprété leurs résultats

## Enjeu stratégique 3 : La recherche, un incontournable pour répondre aux défis de société


### Orientation 3 : Positionner la recherche comme un incontournable pour répondre aux enjeux de partenaires et aux grands défis de société

#### Objectif 3.1 : Intensifier la recherche intersectorielle sur les grands défis de société

Le FRQSC, en collaboration avec les deux autres Fonds, entend intensifier la recherche intersectorielle sur les grands défis de société en augmentant le nombre de projets ou de programmations de recherche intersectoriels soutenus en lien avec un grand défi de société – développement durable, incluant les impacts des changements climatiques et du numérique; changements démographiques et vieillissement; entrepreneuriat et créativité; désinformation –, grâce aux crédits de la SQRI<sup>2</sup>, et avec des ministères et organismes de l'État qui se sont engagés à relever ces défis.

#### Indicateur 9 : Nombre de projets ou de programmations de recherche intersectoriels soutenus sur un grand défi de société

Mesure de départ : 30 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	35	40	50
Résultats	60 		

#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Le FRQSC a soutenu 60 projets ou programmations de recherche portant sur un grand défi de société, qui s'inscrivent dans les mesures de la SQRI<sup>2</sup> ou les complètent, notamment :

##### Développement durable, incluant les impacts des changements climatiques et du numérique



- Six projets dans le cadre d'un programme de collaboration de recherche en partenariat avec le Centre national pour la recherche scientifique et technique du Maroc sur deux thématiques, à savoir les sciences de la santé et l'adaptation aux changements climatiques, et la gestion de l'eau, en collaboration avec les deux autres Fonds;
- sept octrois dans des projets orientés en partenariat, en collaboration avec le FRQNT - réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- le Réseau québécois de recherche en économie circulaire, en collaboration avec les deux autres Fonds et à l'initiative du FRQSC;

##### Changements démographiques et vieillissement de la population



- huit projets dans le cadre de la Plateforme de financement de la recherche intersectorielle sur le vieillissement – volet Living lab en région, en collaboration avec les deux autres Fonds;
- l'Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants;

##### Entrepreneuriat et créativité



- quatre projets dans le cadre d'un programme de soutien à l'entrepreneuriat scientifique, qui encourage la collaboration entre des scientifiques universitaires et des scientifiques au sein d'entreprises sur les thématiques de la décarbonation et du vieillissement, en collaboration avec les deux autres Fonds;



### Science et société

- un projet de collaboration entre les milieux artistiques et scientifiques auprès d'un jeune public sur la santé mentale – le projet NEVADA, en collaboration avec les deux autres Fonds.

Le FRQSC, en collaboration avec les deux autres Fonds, œuvre à l'intensification de la recherche intersectorielle sur les grands défis de société :

- Consolidation de certains regroupements de recherche portant sur les grands défis de société avec une subvention bonifiée, à savoir le Réseau québécois de recherche sur le vieillissement, l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique, et enfin, le Réseau inondations intersectoriel du Québec;
- Lancement d'une Action concertée pour le financement d'un programme de recherche sur les impacts économiques des changements climatiques, en partenariat avec le FRQNT et le MELCCFP, pour financement en 2023-2024.

#### **Et si la recherche scientifique en santé mentale servait de point de départ pour une œuvre théâtrale ? - Gros plan sur le projet NEVADA**


Dans le cadre du 90<sup>e</sup> Congrès de l'Acfas, le dîner-théâtre NEVADA et le metteur en scène Romain Pollender ont présenté une œuvre théâtrale sur la santé mentale mettant en scène des neuroscientifiques et des artistes.

### Objectif 3.2 : Accroître l'implication des différents acteurs de la société dans la démarche de recherche

Le FRQSC entend accroître l'implication de personnes de milieux autres que ceux de l'enseignement supérieur dans la démarche de recherche : citoyennes et citoyens, milieux utilisateurs publics et privés, milieux communautaires, municipalités, communautés autochtones. Une recherche plus participative s'inscrit dans le mouvement vers une science ouverte, et permet d'accélérer l'innovation et de favoriser la création de ponts entre les chercheuses et chercheurs, les institutions, les disciplines et l'ensemble de la société, selon les plus hauts standards d'éthique et de conduite responsable en recherche. Pour atteindre cet objectif, le FRQSC entend augmenter le soutien à des programmes visant la coconstruction réelle de recherche avec différents acteurs de la société, tout en reconnaissant davantage les efforts et la charge de travail associés à la recherche partenariale.

#### Indicateur 10 : Nombre de projets ou de programmations de recherche soutenus impliquant différents acteurs de la société

Mesure de départ : 154 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	160	170	175
Résultats	260 		

#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Le FRQSC, en collaboration avec les deux autres Fonds, a soutenu 75 projets de recherche sur les grands défis de société impliquant différents acteurs de la société. L'augmentation des octrois associés au lancement de la 3<sup>e</sup> édition du concours du programme Engagement et de la phase Action de ce même programme contribue à l'atteinte de la cible, de même que le financement du projet NEVADA et le lancement d'un programme en collaboration avec Esplanade Québec visant à inciter des entreprises en innovation sociale et en environnement à collaborer avec la communauté de la recherche.

Le FRQSC a également soutenu 139 subventions des Actions concertées, 2 chaires, dont la nouvelle Chaire en économie créative et mieux-être ainsi que 22 regroupements stratégiques et équipes de recherche en partenariat. Ces projets à l'interface du milieu de la recherche et du milieu communautaire reposent sur un processus de coconstruction et impliquent, par exemple, des communautés autochtones, le personnel enseignant et scolaire, les municipalités, les ministères.

Le FRQSC a aussi travaillé à bonifier sa programmation de recherche impliquant différents acteurs de la société par les actions suivantes :

- Mise en place d'un chantier sur l'économie sociale et solidaire en vue du lancement d'un appel à création d'un réseau;
- Poursuite des travaux du Groupe de travail pour assurer le leadership des Peuples autochtones en recherche, lancés en 2021-2022, qui visent à développer une programmation de bourses et de subventions adaptée aux réalités autochtones.

## Le programme Engagement en bref – concours 2022-2023

**68** questions citoyennes posées

**21** demandes financées, dont neuf dans des domaines de recherche relevant du FRQSC :

- Stigmatisation sociétale autour du handicap
- Classes spécialisées ou ordinaires pour les élèves autistes
- Comment parler du racisme ?
- Gouvernance des grands projets urbains
- Vie d'artistes en région
- Assemblées Constituantes
- Quartier chinois de 1877 à nos jours
- Minecraft Education et enseignement-apprentissage des mathématiques
- Nouvelles façons de parler

**439** personnes hors milieu académique dans les programmes en coconstruction, provenant de :

- communautés autochtones
- citoyennes et citoyens
- organismes sans but lucratif
- organisations publics et parapublics
- municipalités
- organismes privés
- start-ups




### Objectif 3.3 : Engager la recherche dans l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies

Le FRQSC, en collaboration avec les deux autres Fonds, entend promouvoir la contribution de la recherche à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies. L'augmentation du nombre de bourses et de subventions soutenues contribuant à ces objectifs traduit cet engagement. La SQRI<sup>2</sup> mise aussi sur le développement durable et l'innovation sociale.

#### Indicateur 11 : Nombre de bourses et de subventions octroyées contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies

Mesure de départ : 146 en 2020-2021

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Cibles	170	190	200
Résultats	210 		

#### Explication du résultat obtenu en 2022-2023

Le FRQSC a soutenu 10 bourses et 200 subventions contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies permettant ainsi l'atteinte de la cible. Le lancement du programme Regards-ODD – qui s'inscrit dans les mesures de la SQRI<sup>2</sup> – de bourses doctorales en action climatique, et de bourses étudiantes pour lab MR63 a également contribué à l'atteinte de la cible. De plus, le FRQSC, en collaboration avec les deux autres Fonds, a lancé un programme de bourses postdoctorales ciblé sur l'île d'Anticosti, visant à protéger l'île comme patrimoine de l'UNESCO, pour financement en 2023-2024.

Plusieurs Actions concertées ont des thématiques qui peuvent être associées à un ou plusieurs ODD. Le FRQSC a soutenu 129 subventions dans ces Actions concertées, le réseau québécois de recherche en économie circulaire ainsi que l'Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants.

De plus, le FRQSC, en collaboration avec les deux autres Fonds, a invité la relève étudiante et la relève postdoctorale à mener une réflexion sur leur contribution à l'atteinte des ODD dans le cadre des programmes de bourses d'excellence.

#### Le programme Regards-ODD en bref – concours 2022-2023

Programme qui invite la communauté étudiante à proposer des projets de communication scientifique sous forme numérique (vidéo, balado, blogue, etc.) dans le but d'échanger et de communiquer avec les 18-30 ans sur certains ODD ciblés, en lien avec le phénomène de désinformation.

**11** demandes financées, dont une équipe interuniversitaire et une équipe interordre.

**6** ODD différents visés par l'appel de proposition, dont voici l'importance relative dans les demandes\* :



\* Plusieurs ODD pouvaient être associés à une même demande.

# TABLEAUX



## 2.3 TABLEAUX

### TABLEAU 1 : BOURSES ET SUBVENTIONS DU FRQSC EN 2022-2023\*

Axes de programmes	Nombre d'octrois	Part du FRQSC	Part des autres Fonds	Part des partenaires	Montant Recherche	Frais indirects de recherche	
<b>FORMATION</b>							
<b>Programmes généraux</b>							
Bourses de maîtrise en recherche	200	3 276 007 \$			3 276 007 \$		
Bourses de doctorat en recherche	875	13 528 667 \$			13 528 667 \$		
Bourses de doctorat en recherche pour la relève internationale	3	21 000 \$			21 000 \$		
Bourses de réintégration à la recherche	10	156 000 \$			156 000 \$		
Bourses de recherche postdoctorale	107	4 384 668 \$			4 384 668 \$	45 000 \$	
Bourses postdoctorales en recherche-crédation	14	593 203 \$			593 203 \$		
Bourses postdoctorales - Plan de mobilisation des connaissances	14	640 000 \$			640 000 \$		
Bourses postdoctorales en recherche-crédation - Plan de mobilisation des connaissances	3	103 468 \$			103 468 \$		
Bourses de formation - Ukraine	7	109 000 \$			109 000 \$		
Bourses - Autochtones	52	653 818 \$			653 818 \$		
Actions concertées	2	30 000 \$		51 000 \$	81 000 \$		
	<b>Sous-total</b>	<b>1 287</b>	<b>23 488 831 \$</b>		<b>51 000 \$</b>	<b>23 539 831 \$</b>	<b>45 000 \$</b>
<b>Grands défis de société</b>							
Grands défis de société - Développement durable	5	20 000 \$	40 000 \$		60 000 \$		
Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité	2	93 333 \$	186 667 \$		280 000 \$		
	<b>Sous-total</b>	<b>7</b>	<b>113 333 \$</b>	<b>226 667 \$</b>		<b>340 000 \$</b>	
<b>Milieux de pratique</b>							
Bourses pour stages en milieu de pratique	17	132 375 \$			132 375 \$		
Bourses pour stages en milieu de pratique FRQSC — Mitacs Accélération	65	728 500 \$			728 500 \$		
	<b>Sous-total</b>	<b>82</b>	<b>860 875 \$</b>			<b>860 875 \$</b>	
<b>Initiation à la recherche</b>							
Bourses d'initiation à la recherche au collégial	25	90 000 \$			90 000 \$		
Bourses d'initiation à la recherche au 1 <sup>er</sup> cycle	79	395 000 \$			395 000 \$		
	<b>Sous-total</b>	<b>104</b>	<b>485 000 \$</b>			<b>485 000 \$</b>	
<b>Mobilité</b>							
Bourses pour stages hors Québec	4	10 769 \$			10 769 \$		
	<b>Sous-total</b>	<b>4</b>	<b>10 769 \$</b>			<b>10 769 \$</b>	
	<b>Total Formation</b>	<b>1 484</b>	<b>24 958 808 \$</b>	<b>226 667 \$</b>	<b>51 000 \$</b>	<b>25 236 475 \$</b>	<b>45 000 \$</b>
<b>CARRIÈRES EN RECHERCHE ET PROMOTION</b>							
<b>Carrières collégiales</b>							
Dégagement d'enseignement pour la recherche au collégial	34	894 217 \$			894 217 \$		
	<b>Sous-total</b>	<b>34</b>	<b>894 217 \$</b>			<b>894 217 \$</b>	
<b>Carrières universitaires</b>							
Soutien à la recherche pour la relève professorale	270	3 939 459 \$			3 939 459 \$	1 066 187 \$	
Soutien à la recherche-crédation pour la relève professorale	13	193 905 \$			193 905 \$	52 354 \$	
Appui à la recherche-crédation / Individuel	8	387 315 \$			387 315 \$	104 575 \$	
Chaire de recherche France-Québec sur les enjeux contemporains de la liberté d'expression	4	204 268 \$	195 387 \$		399 655 \$		
Chaire de recherche en économie créative et mieux-être	4	800 000 \$			800 000 \$		
Appui aux chaires UNESCO	19	332 500 \$	142 500 \$		475 000 \$		
Subventions de démarrage	8	120 000 \$			120 000 \$		
Actions concertées	3			277 406 \$	277 406 \$		
	<b>Sous-total</b>	<b>330</b>	<b>5 977 447 \$</b>	<b>337 887 \$</b>	<b>277 406 \$</b>	<b>6 592 740 \$</b>	<b>1 223 116 \$</b>
<b>Promotion</b>							
Prix Publication en français Louise-Dandurand	12	24 000 \$			24 000 \$		
Projets spéciaux – Diffusion scientifique et valorisation	31	252 749 \$	126 058 \$		378 807 \$		

Axes de programmes	Nombre d'octrois	Part du FRQSC	Part des autres Fonds	Part des partenaires	Montant Recherche	Frais indirects de recherche
Prix d'excellence des professionnels et professionnelles de recherche	3	5 000 \$			5 000 \$	
Relève étoile Paul-Gérin-Lajoie	12	15 000 \$			15 000 \$	
<b>Sous-total</b>	<b>58</b>	<b>296 749 \$</b>	<b>126 058 \$</b>		<b>422 807 \$</b>	
<b>Projets stratégiques</b>						
Initiatives dans le cadre de la pandémie COVID-19	1	5 333 \$			5 333 \$	
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>5 333 \$</b>			<b>5 333 \$</b>	
<b>Total Carrières en recherche et promotion</b>	<b>423</b>	<b>7 173 746 \$</b>	<b>463 945 \$</b>	<b>277 406 \$</b>	<b>7 915 097 \$</b>	<b>1 223 116 \$</b>
<b>REGROUPEMENTS DE RECHERCHE</b>						
<b>Programmes généraux</b>						
Regroupements stratégiques	26	8 701 788 \$	123 209 \$		8 824 997 \$	
Soutien aux équipes de recherche	106	10 014 545 \$			10 014 545 \$	
Soutien aux infrastructures de recherche - IUCAU	10	2 167 356 \$	500 000 \$		2 667 356 \$	
Réseau québécois de recherche en économie circulaire	4	333 336 \$	666 664 \$		1 000 000 \$	
Agora	3	797 667 \$	1 100 933 \$		1 898 600 \$	
Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants	1	333 333 \$	666 667 \$		1 000 000 \$	
<b>Sous-total</b>	<b>150</b>	<b>22 348 025 \$</b>	<b>3 057 473 \$</b>		<b>25 405 498 \$</b>	
<b>Grands défis de société</b>						
Grands défis de société - Développement durable	3	1 100 000 \$	1 200 000 \$		2 300 000 \$	
Grands défis de société - Science et Société	1	100 000 \$	200 000 \$		300 000 \$	
<b>Total Grands défis de société</b>	<b>4</b>	<b>1 200 000 \$</b>	<b>1 400 000 \$</b>		<b>2 600 000 \$</b>	
<b>Diffusion</b>						
Soutien aux revues scientifiques	59	1 849 819 \$	5 000 \$		1 854 819 \$	
<b>Sous-total</b>	<b>59</b>	<b>1 849 819 \$</b>	<b>5 000 \$</b>		<b>1 854 819 \$</b>	
<b>Total Regroupements de recherche</b>	<b>213</b>	<b>25 397 844 \$</b>	<b>4 462 473 \$</b>		<b>29 860 317 \$</b>	
<b>PROJETS DE RECHERCHE (EN REGROUPEMENT DE CHERCHEUSES ET CHERCHEURS)</b>						
<b>Programmes généraux</b>						
INNO	6	149 869 \$	149 869 \$		299 738 \$	80 929 \$
Actions concertées	139			6 369 419 \$	6 369 419 \$	1 521 482 \$
Appui à la recherche-crédation / Équipe	10	600 185 \$			600 185 \$	162 049 \$
Analyse comparative du financement des universités	1			100 000 \$	100 000 \$	27 000 \$
Éthi_C	2	49 945 \$	99 890 \$		149 835 \$	40 455 \$
<b>Sous-total</b>	<b>158</b>	<b>799 999 \$</b>	<b>249 759 \$</b>	<b>6 469 419 \$</b>	<b>7 519 177 \$</b>	<b>1 831 915 \$</b>
<b>Grands défis de société</b>						
Grands défis de société - Changements démographiques	1	66 667 \$	133 333 \$		200 000 \$	
Grands défis de société - Développement durable	1	10 666 \$	21 334 \$		32 000 \$	
Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité	32	1 053 246 \$	2 082 495 \$		3 135 741 \$	538 580 \$
Grands défis de société - Science et Société	11	166 715 \$	333 420 \$		500 135 \$	
<b>Sous-total</b>	<b>45</b>	<b>1 297 294 \$</b>	<b>2 570 582 \$</b>		<b>3 867 876 \$</b>	<b>538 580 \$</b>
<b>Collaborations hors Québec</b>						
Appel à projets Afrique francophone-Québec	6	22 601 \$	45 227 \$	67 828 \$	135 656 \$	18 314 \$
Équipes bilatérales Québec-France	2	66 000 \$		67 000 \$	133 000 \$	35 910 \$
Projets FRQSC-NSFC (Chine) Programme de recherche sur les villes intelligentes et les mégadonnées	4	159 860 \$			159 860 \$	43 162 \$
Fonds Nouvelles Frontières en Recherche	8	102 492 \$	223 098 \$		325 590 \$	87 910 \$
<b>Sous-total</b>	<b>20</b>	<b>350 953 \$</b>	<b>268 325 \$</b>	<b>134 828 \$</b>	<b>754 106 \$</b>	<b>185 296 \$</b>
<b>Projets stratégiques</b>						
Projets stratégiques	12	177 832 \$	211 001 \$		388 833 \$	13 164 \$
<b>Sous-total</b>	<b>12</b>	<b>177 832 \$</b>	<b>211 001 \$</b>		<b>388 833 \$</b>	<b>13 164 \$</b>
<b>Total Projets de recherche</b>	<b>235</b>	<b>2 626 078 \$</b>	<b>3 299 667 \$</b>	<b>6 604 247 \$</b>	<b>12 529 992 \$</b>	<b>2 568 955 \$</b>
<b>GRAND TOTAL DES OCTROIS 2022-2023</b>	<b>2 355</b>	<b>60 156 476 \$</b>	<b>8 452 752 \$</b>	<b>6 932 653 \$</b>	<b>75 541 881 \$</b>	<b>3 837 071 \$</b>

\* En complément aux montants des octrois de ce tableau, le FRQSC a investi 6 364 176 \$, dont 371 729 \$ en FIR, dans les programmes conjoints gérés par les autres Fonds. De plus, le Fonds a reçu 1 474 706 \$ en remboursements de versements en trop des années financières précédentes durant 2022-2023.

**TABLEAU 2 : BOURSES ET SUBVENTIONS 2022-2023 LIÉES AUX CRÉDITS DE LA SQRI**

Mesures de la SQRI	Programme	Nombre de dossiers	Montant
<b>Relève - initiation</b>	Bourses d'initiation à la recherche au collégial	25	18 551 \$
	Bourses d'initiation à la recherche au 1 <sup>er</sup> cycle	79	81 449 \$
<i>Sous-total Relève -initiation</i>		<b>104</b>	<b>100 000 \$</b>
<b>Relève</b>	Bourses de maîtrise en recherche	122	737 828 \$
	Bourses de doctorat en recherche	866	5 002 886 \$
	Bourses de doctorat en recherche pour la relève internationale	3	7 656 \$
	Bourses de réintégration à la recherche	9	52 044 \$
	Bourses de recherche postdoctorale	106	1 644 825 \$
	Bourses postdoctorales en recherche-crédation	14	222 914 \$
	Bourses postdoctorales - Plan de mobilisation des connaissances	14	240 498 \$
	Bourses postdoctorales en recherche-crédation - Plan de mobilisation des connaissances	3	38 881 \$
	Bourses de formation - Ukraine	7	40 961 \$
	Actions concertées	1	11 273 \$
<i>Sous-total Relève</i>		<b>1 145</b>	<b>8 000 000 \$</b>
<b>Regroupements et centres</b>	Regroupements stratégiques (incluant ceux cofinancés avec les autres Fonds)	29	1 243 397 \$
	Soutien aux équipes de recherche	106	1 387 907 \$
	Soutien aux infrastructures de recherche – IUCAU	10	300 372 \$
	Centres de recherche cofinancés et gérés par le FRQS	2	68 324 \$
<i>Sous-total Regroupements et centres</i>		<b>147</b>	<b>3 000 000 \$</b>
<b>Grands défis de société</b>	Grands défis de société - Changements démographiques	8	656 851 \$
	Grands défis de société - Développement durable	16	1 963 999 \$
	Grands défis de société - Entrepreneuriat et créativité	35	1 171 579 \$
	Grands défis de société - Science et Société	76	666 887 \$
<i>Sous-total Grands défis de société</i>		<b>135</b>	<b>4 459 316 \$</b>
<b>Projets de recherche</b>	Programme de collaboration de recherche CNRST-FRQ (Québec-Maroc)	6	118 074 \$
<i>Sous-total Projets de recherche</i>		<b>6</b>	<b>118 074 \$</b>
<b>Total</b>		<b>1537</b>	<b>15 677 390 \$</b>

**TABLEAU 3 : OCTROIS LIÉS AUX GRANDS DÉFIS 2022-2023**

Grand défi de société	Programme ou initiative	Nombre d'octrois	Part du FRQNT	Part du FRQS	Part du FRQSC	Part des partenaires	Montant total	FIR
<b>Changements démographiques et vieillissement de la population</b>	Agence antidopage	1	66 667 \$	66 666 \$	66 667 \$		200 000 \$	
	Apogée - Cerveau en santé	1		500 000 \$			500 000 \$	
	Apogée - Technologies médicales	1	500 000 \$				500 000 \$	
	Cohorte Breitner-Poirier-Alzheimer	1	66 667 \$	66 666 \$	66 667 \$		200 000 \$	
	Plateforme vieillissement - Cohorte	3	199 992 \$	199 993 \$	199 992 \$	292 760 \$	892 737 \$	
	Plateforme vieillissement - Living Lab	8	462 148 \$	462 148 \$	462 147 \$	471 897 \$	1 858 340 \$	407 251 \$
	Plateforme vieillissement - Soutien à l'entrepreneuriat scientifique	1	41 621 \$	41 621 \$	41 622 \$		124 864 \$	17 006 \$
	Vers une société plus inclusive	1	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$		150 000 \$	
	<i>Sous-total</i>	<b>17</b>	<b>1 387 095 \$</b>	<b>1 387 094 \$</b>	<b>887 095 \$</b>	<b>764 657 \$</b>	<b>4 425 941 \$</b>	<b>424 257 \$</b>
<b>Développement durable, incluant les impacts des changements climatiques et du numérique</b>	Apogée - IA et apprentissage profond	1			500 000 \$		500 000 \$	
	Apogée - Institut Quantique	1	166 667 \$	166 667 \$	166 666 \$		500 000 \$	
	Apogée - Sentinelle Nord	1	166 666 \$	166 667 \$	166 667 \$		500 000 \$	
	Bourses Action climatique	5	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$		60 000 \$	
	Futur Earth International	1	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$		600 000 \$	
	GEO BON - Réseau d'observation de la biodiversité sur la planète	1	16 667 \$	16 666 \$	16 667 \$		50 000 \$	
	IFQM - Coopération scientifique en appui au secteur maritime	1	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$		150 000 \$	
	Laboratoire d'impact MR-63	1	10 667 \$	10 667 \$	10 666 \$		32 000 \$	
	Lexique sur le numérique et l'IA	1	33 333 \$	33 334 \$	33 333 \$		100 000 \$	
	Mila et Helmholtz international Lab	1	33 333 \$	33 334 \$	33 333 \$		100 000 \$	
	OBVIA	1	566 667 \$	566 666 \$	566 667 \$		1 700 000 \$	
RIISQ	1	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$		600 000 \$		
	<i>Sous-total</i>	<b>16</b>	<b>1 464 000 \$</b>	<b>1 464 001 \$</b>	<b>1 963 999 \$</b>		<b>4 892 000 \$</b>	
<b>Entrepreneuriat et créativité</b>	Adopte Inc.	6	40 000 \$	36 000 \$	40 000 \$		116 000 \$	
	Audace	16	532 667 \$	532 667 \$	532 667 \$		1 598 001 \$	431 460 \$
	Audace Québec-Luxembourg	4	132 246 \$	132 247 \$	132 247 \$		396 740 \$	107 120 \$
	Chercheur d'un jour	1	26 667 \$	26 667 \$	26 666 \$		80 000 \$	
	Étude sur l'entrepreneuriat scientifique	1	41 666 \$	41 667 \$	41 667 \$		125 000 \$	
	Innovateur ou innovatrice en résidence	1	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$		75 000 \$	
	Innovateur ou innovatrice en résidence - Fellow	3	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$		300 000 \$	
	OSEntreprendre - prix	4	13 334 \$	13 333 \$	13 333 \$		40 000 \$	
	Programme de formation en entrepreneuriat scientifique - V1 Studio	1	66 666 \$	66 667 \$	66 667 \$		200 000 \$	
	Programme de formation en investissement dans l'innovation scientifique	1	26 667 \$	26 667 \$	26 666 \$		80 000 \$	
	Programme de validation de l'idée entrepreneuriale - L2M	1	143 333 \$	143 334 \$	143 333 \$		430 000 \$	
	Programme Jeunes pousses à impacts social et environnemental	1	123 333 \$	123 334 \$	123 333 \$		370 000 \$	
	Soutien à l'entrepreneuriat scientifique	4	75 333 \$	75 334 \$	75 333 \$		226 000 \$	61 020 \$
Soutien aux programmes de l'ICRA	1	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$		600 000 \$		
	<i>Sous-total</i>	<b>45</b>	<b>1 546 912 \$</b>	<b>1 542 917 \$</b>	<b>1 546 912 \$</b>		<b>4 636 741 \$</b>	<b>599 600 \$</b>
<b>Science et société</b>	Chaire de recherche sur la démocratie	1	16 251 \$	16 251 \$	16 252 \$		48 754 \$	
	Collaboration arts et sciences sur la santé mentale - projet Nevada	1	8 334 \$	8 333 \$	8 333 \$		25 000 \$	
	Dialogue - Chercheurs et chercheuses	15	141 901 \$	141 899 \$	141 898 \$		425 698 \$	
	Dialogue - Relève étudiante	7	11 666 \$	11 667 \$	11 667 \$		35 000 \$	
	Engagement - phases Démarrage et Action	30	199 960 \$	194 959 \$	194 959 \$		589 878 \$	157 921 \$
	INGSA Unit in University	4	56 665 \$	56 666 \$	56 669 \$		170 000 \$	
	Regards ODD	11	43 927 \$	43 928 \$	43 927 \$		131 782 \$	
	Réseau francophone international en conseil scientifique	1	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$		300 000 \$	
	Scientifiques en résidence - Délégation du Québec	6	105 460 \$	105 460 \$	105 461 \$		316 381 \$	
	<i>Sous-total</i>	<b>76</b>	<b>684 164 \$</b>	<b>679 163 \$</b>	<b>679 166 \$</b>		<b>2 042 493 \$</b>	<b>157 921 \$</b>
<b>Total</b>		<b>154</b>	<b>5 082 171 \$</b>	<b>5 073 175 \$</b>	<b>5 077 172 \$</b>	<b>764 657 \$</b>	<b>15 997 175 \$</b>	<b>1 181 778 \$</b>

**TABLEAU 4 : PORTRAIT DES ACTIONS CONCERTÉES EN 2022-2023 : BOURSES ET SUBVENTIONS**

Thématiques	Partenaires	Montant recherche		Nombre d'octrois
		Part du FRQSC	Part des partenaires	
Action sur le vieillissement actif de la population au Québec	Secrétariat aux aînés		47 759 \$	4
Bourses sur le jeu responsable	Mise sur toi		283 406 \$	4
Chaire de recherche sur la jeunesse du Québec	Secrétariat à la jeunesse		585 452 \$	4
Chaire de recherche sur la prévention de la violence armée dans la région de Montréal	Secrétariat à la région métropolitain du MAMH		149 377 \$	1
Impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent - V	MSSS		267 102 \$	5
La pratique des jeux de hasard et d'argent en ligne au Québec	MSSS		79 474 \$	1
Le numérique en éducation	MEQ		544 828 \$	13
Le soutien communautaire familial en milieu inuit	Ministère de la Famille		61 985 \$	1
Marginalisation et exclusion sociale des personnes âgées	MSSS, MIFI, MAMH, Ministre responsable des aînés, Société d'habitation du Québec		244 672 \$	9
Mobilisation des connaissances - Politiques publiques - Populations autochtones	MSSS, Secrétariat aux affaires autochtones		12 500 \$	1
Pauvreté et exclusion sociale - IV	MSSS, MEQ, MIFI, MTESS, Ministre responsable des aînés, Société d'habitation du Québec		265 142 \$	9
Pauvreté et exclusion sociale - V	MSSS, MEQ, MIFI, MTESS, Ministre responsable des aînés, Société d'habitation du Québec		36 937 \$	1
Persévérance et réussite scolaires	Fondation Antoine Turmel, MEQ	30 000 \$	793 825 \$	15
Persévérance et réussite scolaires - VI	MEQ		484 801 \$	12
Programme de recherche en littératie	MEQ		137 068 \$	11
Programme de recherche sur la littératie	MEQ		547 258 \$	9
Programme de recherche sur la santé psychologique en milieux de travail	Agence du revenu du Québec, CNESST, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail, MSSS, MTESS, RAMQ, Secrétariat à la condition féminine, SCT		568 129 \$	14
Programme de recherche sur le cannabis	MSSS		631 247 \$	9
Programme de recherche sur les besoins émergents en santé et bien-être	MSSS, Secrétariat à la condition féminine		157 017 \$	2
Recherche-action sur le vieillissement actif	Ministère responsable des aînés		587 898 \$	13
Sécurisation culturelle - élèves autochtones	MEQ, Secrétariat aux affaires autochtones, Société du plan Nord		31 592 \$	1
Sécurité routière	SAAQ		156 249 \$	4
Violence entre les jeunes filles	Secrétariat à la condition féminine		24 107 \$	1
<b>23 thématiques des Actions concertées financées</b>	<b>22 partenaires distincts</b>	<b>30 000 \$</b>	<b>6 697 825 \$</b>	<b>144</b>

**TABEAU 5 : RÉSULTATS DES CONCOURS DE BOURSES DE 2018-2019 À 2022-2023**

	Demandes admissibles (a)	Demandes recommandées	Bourses offertes	Bourses acceptées (incluant les reports) (b)	Taux de succès (b/a)
<b>Maîtrise</b>					
2018-2019	458	411	217	204	45 %
2019-2020	506	443	181	165	33 %
2020-2021	521	497	182	169	32 %
2021-2022	512	486	192	168	33 %
<b>2022-2023</b>	<b>439</b>	<b>391</b>	<b>198</b>	<b>177</b>	<b>40 %</b>
<b>Doctorat</b>					
2018-2019	1 029	904	378	296	29 %
2019-2020	1 084	944	334	270	25 %
2020-2021	1 229	1 146	333	260	21 %
2021-2022	1 163	1 078	328	263	23 %
<b>2022-2023</b>	<b>1 087</b>	<b>997</b>	<b>360</b>	<b>283</b>	<b>26 %</b>
<b>Postdoctorat</b>					
2018-2019	220	207	90	69	31 %
2019-2020	264	219	84	73	28 %
2020-2021	226	195	85	63	28 %
2021-2022	231	177	80	62	27 %
<b>2022-2023</b>	<b>213</b>	<b>202</b>	<b>84</b>	<b>62</b>	<b>29 %</b>



**TABLEAU 6 : RÉSULTATS DES CONCOURS DE SUBVENTIONS DE 2018-2019 À 2022-2023**

	Demandes admissibles (a)	Demandes recommandées	Demandes acceptées (b)	Taux de succès (b/a)
<b>Soutien à la recherche pour la relève professorale</b>				
2018-2019	251	211	90	36 %
2019-2020	247	208	82	33 %
2020-2021	225	190	93	41 %
2021-2022	220	165	84	38 %
<b>2022-2023</b>	<b>212</b>	<b>187</b>	<b>97</b>	<b>46 %</b>
<b>Soutien à la recherche-cr�ation pour la relève professorale</b>				
2018-2019	9	9	4	44 %
2019-2020	8	4	3	38 %
2020-2021	11	9	4	36 %
2021-2022	10	7	4	40 %
<b>2022-2023</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>50 %</b>
<b>Soutien aux �quipes de recherche</b>				
2018-2019	97	82	31	32 %
2019-2020	76	66	21	28 %
2020-2021	76	62	28	37 %
2021-2022	67	58	22	33 %
<b>2022-2023</b>	<b>64</b>	<b>59</b>	<b>35</b>	<b>55 %</b>
<b>Appui � la recherche-cr�ation – �quipe et individuel</b>				
2018-2019	18	17	8	44 %
2019-2020	20	16	7	35 %
2020-2021	19	12	7	37 %
2021-2022	14	10	5	36 %
<b>2022-2023</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>50 %</b>
<b>Regroupements strat�giques</b>				
2018-2019				
2019-2020				
2020-2021	18	16	13	72 %
2021-2022				
<b>2022-2023</b>				

## TABLEAU 7 : PART DES FEMMES AUX CONCOURS DE BOURSES ET DE SUBVENTIONS\*

Sur 5 ans (de 2018-2019 à 2022-2023)											
PROGRAMMES	FEMMES (F)			HOMMES (H)			TOTAL (F+H)			PART DES FEMMES	
	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles	Octrois offerts
<b>Maîtrise</b>	1 668	697	42 %	768	273	36 %	2 436	970	40 %	68 %	72 %
<b>Doctorat</b>	3 471	1 148	33 %	2 121	585	28 %	5 592	1 733	31 %	62 %	66 %
<b>Postdoctorat</b>	621	242	39 %	533	181	34 %	1 154	423	37 %	54 %	57 %
<b>Carrières en recherche</b>	726	287	40 %	521	200	38 %	1 247	487	39 %	58 %	59 %
<b>Autres subventions de recherche</b>	219	88	40 %	244	81	33 %	463	169	37 %	47 %	52 %
<b>Total</b>	<b>6 705</b>	<b>2 462</b>	<b>37 %</b>	<b>4 187</b>	<b>1 320</b>	<b>32 %</b>	<b>10 892</b>	<b>3 782</b>	<b>35 %</b>	<b>62 %</b>	<b>65 %</b>

Année 2022-2023											
PROGRAMMES	FEMMES (F)			HOMMES (H)			TOTAL (F+H)			PART DES FEMMES	
	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles (a)	Octrois offerts (c)	Taux d'offre (c/a)	Demandes admissibles	Octrois offerts
<b>Maîtrise</b>	291	135	46 %	148	63	43 %	439	198	45 %	66 %	68 %
<b>Doctorat</b>	690	249	36 %	397	111	28 %	1 087	360	33 %	63 %	69 %
<b>Postdoctorat</b>	109	50	46 %	104	34	33 %	213	84	39 %	51 %	60 %
<b>Carrières en recherche</b>	134	65	49 %	93	39	42 %	227	104	46 %	59 %	63 %
<b>Autres subventions de recherche</b>	31	16	52 %	42	24	57 %	73	40	55 %	42 %	40 %
<b>Total</b>	<b>1 255</b>	<b>515</b>	<b>41 %</b>	<b>784</b>	<b>271</b>	<b>35 %</b>	<b>2 039</b>	<b>786</b>	<b>38 %</b>	<b>62 %</b>	<b>65 %</b>

\* Donnée de genre issue du champ de salutation dans FRQnet. En raison de leur faible nombre, les deux personnes ayant sélectionné « Ne pas répondre » en 2022-2023 sont réparties aléatoirement entre les deux autres catégories

# LES RESSOURCES UTILISÉES



## 3. LES RESSOURCES UTILISÉES

### 3.1 Utilisation des ressources humaines

#### Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Effectif au 31 mars incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

Secteurs d'activité	2021-2022	2022-2023
1. Direction scientifique	24,5	24,5
2. Services partagés	21,2	21,2
<b>Total</b>	<b>45,7</b>	<b>45,7</b>

#### Formation et perfectionnement du personnel

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champ d'activité

Champs d'activité	2022
Favoriser le perfectionnement des compétences	6 296 \$
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	417 \$
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	7 137 \$
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	13 460 \$
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	9 808 \$

#### Répartition des dépenses en formation

Répartition des dépenses en formation	2022
Proportion de la masse salariale (%)	1,6 %
Nombre moyen de jours de formation par personne	
Personnel d'encadrement	1
Personnel professionnel	26
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	18
Total	45
Somme allouée par personne	416 \$

## Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

### Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	2021-2022	2022-2023
Taux de départ volontaire (%)	10,9 %	8 %

### Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départ volontaire

	2021-2022	2022-2023
Nombre d'employés ayant pris leur retraite au sein du personnel régulier	1,67	1,67

## 3.2 Utilisation des ressources financières

### Dépenses par secteur d'activité

#### Dépenses et évolution par secteur d'activité

Secteurs d'activité	Budget de dépenses 2022-2023 <sup>1</sup> (000 \$) (a)	Dépenses prévues au 31 mars 2023 <sup>2</sup> (000 \$) (b)	Écart (000 \$) (b-a)	Dépenses réelles 2021-2022 <sup>3</sup> (000 \$) (c)
Dépenses de bourses et subventions	40 600	62 714	22 114	55 791
Dépenses de fonctionnement	6 806	6 951	145	6 591
<b>Sous-total<sup>4</sup></b>	<b>47 406</b>	<b>69 665</b>	<b>22 259</b>	<b>62 382</b>
Autres dépenses <sup>5</sup>	9 055	21 554	12 499	18 060
<b>Total</b>	<b>56 461</b>	<b>91 219</b>	<b>34 758</b>	<b>80 442</b>

<sup>1</sup> Collecte des prévisions budgétaires pluriannuelles du gouvernement du Québec.

<sup>2</sup> Comptes publics 2022-2023 (Dépenses préliminaires).

<sup>3</sup> Comptes publics 2021-2022.

<sup>4</sup> Colonne (a) : Budget de dépenses 2022-2023 du gouvernement du Québec, Crédits et dépenses des portefeuilles.

<sup>5</sup> Dépenses compensées par des revenus d'autres sources, notamment par des partenariats avec des organismes du secteur public et privé.

#### Explications des écarts (b-a)

Dépenses de bourses et de subventions : En vertu de la date de parution des décrets, les montants associés aux crédits SQRI<sup>2</sup> (+ 15,7 M\$) et à l'augmentation des crédits de base (+ 3,3 M\$) ne sont pas inclus à la colonne (a). De plus, des apports reportés associés aux Crédits additionnels de relance économique sont utilisés dans l'année 2022-2023 (+ 3,6 M\$).

Autres dépenses : Ajouts de dépenses liés à l'évolution des partenariats.

### 3.3 Utilisation des ressources informationnelles

Les ressources informationnelles fournissent un appui indispensable à la réalisation de la mission du FRQSC, mais aussi à l'atteinte de ses objectifs stratégiques et au respect de ses engagements relatifs aux délais présentés dans sa Déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens. Les ressources informationnelles sont également au cœur de la transformation numérique.

#### Faits saillants

**Allègement du fardeau administratif pour la communauté de la recherche.** Les FRQ se sont engagés dans un processus d'allègement du fardeau administratif, de façon à devenir une organisation plus agile, plus résiliente et plus efficace dans un environnement en pleine transformation numérique. Un comité de bonnes pratiques s'est réuni sur une base hebdomadaire et a priorisé la préparation des grandes opérations du cycle annuel (clôture des concours, admissibilité, constitution des comités d'évaluation, préparation des offres d'octroi), afin de rendre l'expérience plus conviviale et de réduire les écarts de pratiques entre les Fonds.

Quelques réalisations sont à noter :

- La mise en fonction de nouvelles notifications automatiques (à l'interne et à l'externe);
- L'implantation d'une authentification multifacteurs (MFA) pour les systèmes de mission FRQnet et Registre des centres et instituts de recherche;
- La bonification du processus rendant disponibles les rapports PDF en lien avec les évaluations dans le progiciel (notes et commentaires des membres de comité).

**Migration de l'infrastructure informatique et des systèmes d'information vers l'infonuagique.** Les FRQ figurent parmi les chefs de file des organismes publics à déployer leurs serveurs applicatifs dans la zone d'accueil infonuagique prévue à cet effet en collaboration avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique dans le cadre du Programme de consolidation des centres de traitement informatique.

Quelques réalisations sont à noter :

- L'implantation des outils de l'environnement M365 et soutien aux usagers (clientèle et personnel);
- L'abandon du système gouvernemental de téléphonie Smart Office CIC, qui est remplacé par les fonctions de téléphonie de Microsoft Teams. Ainsi, toutes les communications des trois Fonds sont réunies sur une seule application;
- La mise à jour du réseau sans fil pour les bureaux de Québec;
- Le nouveau système de gestion des demandes de service informatique pour l'interne;
- La rédaction en cours du Plan de transformation numérique 2023-2027 tel que prévu à la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles.

# AUTRES EXIGENCES





## 4. AUTRES EXIGENCES

### 4.1 Déclaration de services aux citoyennes et citoyens

La satisfaction de la clientèle est une préoccupation constante et les équipes des Fonds se sont mobilisées pour répondre rapidement aux requêtes, et ce, dans les délais prévus par la Déclaration de services aux citoyennes et citoyens.

### 4.2 Gestion et contrôle des effectifs

Répartition des effectifs en heures rémunérées pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023

Catégories	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés [4] = [3] / 1 826,3
1. Personnel d'encadrement	11 620	0	11 620	6,4
2. Personnel professionnel	31 206	0	31 206	17,1
5. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	21 137	0	21 137	11,6
<b>Total 2022-2023</b>	<b>63 963</b>	<b>0</b>	<b>63 963</b>	<b>35</b>

Note : le contrôle des effectifs est déclaré par organisme payeur alors que dans les plans d'effectifs, on divise par trois le total de l'effectif aux services partagés entre les trois Fonds de recherche du Québec, car ces ressources desservent les trois Fonds.

### Contrats de service

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique (en affaires ou non)	-	-
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	8	191 023 \$
<b>Total des contrats de service</b>	<b>8</b>	<b>191 023 \$</b>

Note : les Fonds de recherche du Québec partagent leurs services administratifs, ainsi certains contrats de service sont partagés entre eux. Les montants sont répartis entre les Fonds selon des clés de répartition.

## 4.3 Développement durable

Le FRQSC a adopté un Plan d'action de développement durable 2016-2020 afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020. En 2022-2023, le FRQSC a prolongé et bonifié le plan de transition 2021-2022 pour renforcer la gouvernance du développement durable et promouvoir le rôle de la recherche et de la mobilisation des connaissances dans l'atteinte des objectifs de développement durable. Certaines de ces actions s'ajoutent à celles prévues dans le plan d'action annuel tandis que d'autres y sont étroitement liées.

### Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable pour la période 2022-2023

#### Objectif gouvernemental 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique (Activité incontournable 1)

Actions	Indicateurs	Cibles 2022-2023	Résultats 2022-2023	Atteinte de la cible
<b>Action 1.</b> Développer un mécanisme interne d'identification du montant et de la part des acquisitions écoresponsables	Diffusion de la part et du montant des acquisitions écoresponsables	Part et montant diffusés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration des indicateurs écoresponsables dans les bons de commande des achats de 500 \$ et plus de biens tangibles</li> <li>Formation des personnes responsables des achats</li> <li>Montant calculé sur les biens tangibles acquis entre janvier et mars 2023</li> </ul> Résultat : 15 975 \$, soit 38 %	Atteinte
<b>Action 2.</b> Évaluer la durabilité des interventions des politiques et stratégies des FRQ	Mise en œuvre d'un protocole d'évaluation simplifié	Protocole d'évaluation mis en œuvre	Aucune nouvelle politique	Sans objet
<b>Action 3.</b> Favoriser l'appropriation par la communauté de la recherche du Plan d'action en responsabilité environnementale de la recherche	Nombre d'initiatives permettant l'appropriation du Plan d'action	1 initiative	3 initiatives <ul style="list-style-type: none"> <li>Consultation du comité intersectoriel étudiant dans le cadre des J2R</li> <li>Formation des membres du personnel des FRQ et présentation de l'outil d'aide à la décision</li> <li>Analyse de l'implantation du plan d'action des FRQ sur la responsabilité environnementale et optimisation des processus</li> </ul>	Atteinte
<b>Action 4.</b> Élargir l'intégration de critères d'écoresponsabilité dans les programmes du Fonds	Part des programmes ayant une thématique liée à l'environnement	10 %	15 %	Atteinte
<b>Action 5.</b> Poursuivre la tenue d'événements écoresponsables	Part des événements remplissant les critères écoresponsables	100 % des événements	Mise en place de critères écoresponsables avec le retour du travail en mode hybride Résultat : 45 %	Non atteinte

**Objectif gouvernemental 1.3 : Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales (Activité incontournable 2)**

Actions	Indicateurs	Cibles 2022-2023	Résultats 2022-2023	Atteinte de la cible
<b>Action 6.</b> Impliquer les acteurs de la société dans l'élaboration de programmes et dans la démarche de recherche	Nombre d'initiatives impliquant différents acteurs de la société	2 activités	3 activités : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Troisième édition du programme ENGAGEMENT – phases Démarrage et Action</li> <li>• Création d'un programme pour inciter les entreprises en innovation sociale et en environnement à collaborer avec la communauté de recherche</li> <li>• Groupe de travail pour assurer le leadership des Peuples autochtones en recherche</li> </ul>	Atteinte

**Objectif gouvernemental 1.4 : Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique**

Actions	Indicateurs	Cibles 2022-2023	Résultats 2022-2023	Atteinte de la cible
<b>Action 7.</b> Développer une programmation portant sur les Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD)	Nombre de programmes développés	1 programme	4 programmes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Regards-ODD</li> <li>• Bourses doctorales en action climatique</li> <li>• Bourses étudiantes pour lab MR63</li> <li>• Programme de bourses postdoctorales ciblé sur l'île d'Anticosti</li> </ul>	Atteinte
<b>Action 8.</b> Valoriser les résultats de la recherche sur le développement durable	Nombre de résultats de la recherche sur le développement durable mis en valeur	3 mises en valeur	6 capsules sur des résultats de recherche	Atteinte

**Objectif gouvernemental 1.5 : Contribuer à la démarche gouvernementale d'intégration de la culture au développement durable du ministère de la Culture et des Communications (Activité incontournable 3)**

Actions	Indicateurs	Cibles 2022-2023	Résultats 2022-2023	Atteinte de la cible
<b>Action 9.</b> Renforcer les liens entre la science et les arts	Nombre de nouvelles initiatives alliant arts et science	1 par année	2 initiatives : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien au projet NEVADA – Collaboration arts et sciences auprès d'un jeune public sur la santé mentale</li> <li>• Lancement du projet de recherche création Faux-plis en art et science</li> </ul>	Atteinte

**Objectif gouvernemental 1.6 : Coopérer au niveau national et international en matière de développement durable, en particulier avec la francophonie**

Actions	Indicateurs	Cibles 2022-2023	Résultats 2022-2023	Atteinte de la cible
<b>Action 10.</b> Accroître le conseil scientifique en matière d'atteinte des ODD	Nombre de nouvelles initiatives de conseil scientifique	1 initiative	5 initiatives <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau francophone international en conseil scientifique lancé</li> <li>• Forum S'informer, décider et... faire une différence,</li> <li>• Formations destinées aux élu-e-s sur les impacts des changements climatiques au Québec et dans le monde. Mandat du scientifique en chef en collaboration avec Ouranos et Comité consultatif sur les changements climatiques</li> <li>• Relance du programme de résidences scientifiques postdoctorales dans certaines des délégations du Québec</li> <li>• Lancement du Forum Sciences et Politiques</li> </ul>	Atteinte
<b>Action 11.</b> Accroître les collaborations de recherche hors Québec, notamment avec la francophonie	Nombre de nouvelles initiatives	2 initiatives	4 initiatives <ul style="list-style-type: none"> <li>• Octroi de subventions de projets avec le Maroc</li> <li>• Appel à projets conjoint Afrique francophone-Québec sur l'entrepreneuriat féminin, avec l'AUF</li> <li>• Appel à collaboration en recherche scientifique FRQ – CNRS-Liban – AUF.</li> <li>• Conférence scientifique réunissant les projets soutenus dans le cadre du Programme Québec – Communauté française de Belgique</li> </ul>	Atteinte

**Objectif gouvernemental 2.1 Appuyer le développement des pratiques et des modèles verts et responsables**

Actions	Indicateurs	Cibles 2022-2023	Résultats 2022-2023	Atteinte de la cible
<b>Action 12.</b> Soutenir la recherche dans le domaine de l'économie circulaire, de la bio-économie ou de l'écologie industrielle en partenariat avec des milieux utilisateurs	Nombre d'initiatives de recherche soutenues	1 initiative	Soutien du réseau québécois en économie circulaire	Atteinte

## **4.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics**

Le Règlement sur la divulgation d'actes répréhensibles a été adopté en juin 2017 et est disponible dans un fichier accessible à tout le personnel.

En 2022-2023, aucune divulgation d'acte répréhensible à l'égard du FRQSC n'a été reçue par la personne responsable du suivi des divulgations.

Une capsule de formation intitulée « Introduction à la protection des renseignements personnels » a été développée en 2022-2023. Cette capsule est obligatoire pour tous les membres du personnel des FRQ et a été diffusée en mai 2023.

## 4.5 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs publics

Adoption : 5 avril 2012 (résolution CA50-2012.04.05-R363)

Révision : 22 juin 2016

Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30, a. 3.01)

Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, c. M-30, r. 1)

---

### PRÉAMBULE

En septembre 1998, le gouvernement a adopté, en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30), le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. Conformément à l'article 34 de ce règlement, les membres du conseil d'administration du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture ont adopté un code d'éthique et de déontologie lors de la séance tenue le 19 décembre 2002 (résolution CA06-2002.12.19-R024). Ce Code d'éthique et de déontologie a été amendé le 12 décembre 2003 (résolution CA14-2003.12.12-R065).

Le 1<sup>er</sup> juillet 2011, date de l'entrée en vigueur de la loi 130, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture est devenu le Fonds de recherche du Québec – Société et culture. Le 5 avril 2012, le conseil d'administration du Fonds a adopté une version actualisée du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs. Cette version fut de nouveau modifiée le 22 juin 2016. Ce code d'éthique est conforme à la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (R.L.R.Q. c. M -15.1.0.1).

### SECTION I

#### DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

##### Objet et champ d'application

1. Le présent Code d'éthique et de déontologie précise les devoirs et les normes de conduite des membres du conseil d'administration du Fonds afin de préserver et de renforcer la confiance de la communauté universitaire et collégiale, des partenaires publics et privés et de la population dans l'excellence, l'intégrité, la transparence, et la neutralité du Fonds.

Le présent Code d'éthique et de déontologie s'applique aux membres du conseil d'administration du Fonds (ci-après appelés « administrateurs ») et aux personnes qui, en tant que représentants du Fonds, agissent comme membres de conseil d'administration au sein d'entreprises ou d'organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux.

Chaque administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter également les principes d'éthique et les règles de déontologie des administrateurs publics prévus dans la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

## Définitions

2. Dans le présent Code, les termes suivants désignent :

« <i>Administrateur</i> » :	chaque membre du conseil d'administration du Fonds.
« <i>Fonds</i> » :	le Fonds de recherche du Québec — Société et culture.
« <i>Établissement</i> » :	établissement public, incluant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et tout autre établissement reconnu par le Fonds (voir les Règles générales communes).

## Mission du Fonds

3. Le Fonds de recherche du Québec – Société et culture a pour mission de promouvoir et d'aider financièrement le développement de la recherche dans les domaines des sciences sociales et humaines, ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres, ainsi que la diffusion des connaissances dans ces secteurs. Il doit également promouvoir et aider financièrement la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et par l'attribution de subventions pour des déagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche. Enfin, il doit établir les partenariats nécessaires à la réalisation de sa mission.

## Valeurs éthiques

4. Les administrateurs sont nommés par le ministre pour contribuer, dans le cadre de leur mandat, à la réalisation de la mission du Fonds et à la bonne administration de ses biens. Leur contribution doit être faite, dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Ils doivent agir au mieux des intérêts du Fonds et en s'inspirant des valeurs contenues dans la *Déclaration de valeurs éthiques* du Fonds, avec professionnalisme, impartialité, intégrité et transparence.

## SECTION II

### RÈGLES DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES EN COURS DE MANDAT

#### Objectivité

5. L'administrateur siège à titre personnel en fonction de ses compétences. L'administrateur n'est pas le représentant d'un groupe d'intérêt ou de son groupe de recherche, département, discipline ou établissement au sein du conseil d'administration.

#### Confidentialité

6. L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. Notamment, l'administrateur ne doit en aucun cas faire connaître le résultat des décisions relativement à tout règlement ou à tout octroi de bourses ou de subventions avant que l'annonce officielle n'en soit faite par le Fonds.

## Conflit d'intérêts

7. Le président du conseil d'administration et le directeur scientifique du Fonds ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, un organisme, un établissement ou une association qui met en conflit leur intérêt personnel et celui du Fonds.

Tout autre membre du conseil d'administration ayant un intérêt dans une telle entreprise, un tel organisme, un tel établissement ou une telle association doit, sous peine de déchéance de sa charge, le révéler par écrit au scientifique en chef et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise, l'organisme, l'établissement ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question.

Plus particulièrement, au moment des votes sur les octrois annuels ou les modifications d'octroi en cours de financement, est notamment en conflit d'intérêts l'administrateur :

- a) qui est le recteur ou le vice-recteur d'un établissement qui a signé une demande de financement d'infrastructure.
- b) qui est le directeur d'un groupe, d'un centre ou d'un réseau qui est en renouvellement ou en évaluation d'infrastructure.

L'administrateur doit déclarer au Fonds tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans une bourse de recherche, un projet de recherche, un groupe ou un établissement susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts.

Est notamment en situation de conflit d'intérêts l'administrateur qui a un intérêt personnel direct ou indirect à ce qu'une décision favorable ou défavorable soit rendue concernant toute matière ou sujet soumis à l'ordre du jour d'une séance du conseil.

Plus particulièrement, au moment des votes sur les octrois annuels ou les modifications d'octrois en cours de financement, est notamment en conflit d'intérêts l'administrateur :

- a) qui est lui-même candidat.
- b) dont un membre de sa famille immédiate [enfant, frère/sœur, père/mère, conjoint(e)] a soumis sa candidature OU quelqu'un pour qui on démontre un intérêt tout particulier.

### *Déclaration d'intérêts*

Le mode de gestion des conflits d'intérêts adopté par le Fonds repose de prime abord sur la divulgation volontaire des informations pertinentes. À cette fin, les administrateurs remplissent une Déclaration d'intérêts pertinente à la fonction de membre du conseil d'administration au moment de leur entrée en fonction. Les informations qui y sont divulguées sont confidentielles et ne servent qu'à l'évaluation et à la résolution des situations de conflit d'intérêts. Toutefois, l'information concernant tout soutien financier provenant actuellement des FRQ est du domaine public. Par conséquent, cette portion de la déclaration sera rendue accessible aux membres du conseil d'administration.

La déclaration relative à leurs intérêts pertinents à la fonction de membre du conseil d'administration doit être renouvelée annuellement et l'administrateur doit déposer une



déclaration chaque fois qu'une nouvelle situation rend inexacte sa dernière déclaration. L'administrateur doit signer à cet effet la déclaration d'intérêts et la retourner au secrétaire du conseil d'administration.

#### Demande de financement en cours de mandat

8. Le président du conseil d'administration et le directeur scientifique du Fonds ne peuvent présenter de demande de financement au Fonds à compter du jour de la prise d'effet de leur nomination, et ce, pour la durée de son mandat.

Tous les autres administrateurs peuvent faire des demandes de financement, et ce, pour la durée de leur mandat. Toutefois, ils doivent s'engager à mettre à jour leur déclaration d'intérêts au moment de présenter une demande de financement.

L'administrateur s'engage à ne pas chercher à connaître le nom des personnes qui ont à traiter de la demande de subvention ou de bourse ou encore de prendre connaissance de la recommandation d'un comité d'évaluation avant le vote des enveloppes budgétaires.

#### Participation à l'évaluation

9. Les administrateurs ne peuvent participer, à un comité d'évaluation scientifique du Fonds. Toutefois, le directeur scientifique du Fonds peut participer, à titre d'observateur seulement, aux séances d'un comité d'évaluation scientifique du Fonds. S'il le fait, il doit alors s'abstenir de voter sur les octrois au sujet desquels il a participé au comité d'évaluation scientifique à titre d'observation.

Les administrateurs peuvent toutefois participer à un comité de pertinence ou stratégique.

#### Biens du Fonds

10. L'administrateur ne doit pas confondre les biens du Fonds avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

#### Position d'initié

11. L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

#### Traitement de faveur

12. L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

#### Cadeaux et avantages

13. L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

### SECTION III

#### RÈGLES DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES APRÈS LE MANDAT

##### Avantages indus

14. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service du Fonds.

##### Information confidentielle

15. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue, ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le Fonds, ou un autre organisme, établissement ou association avec lequel il avait des rapports directs importants durant la durée de son mandat.

##### Restrictions dans l'année suivant la fin du mandat

16. Il est interdit à l'administrateur, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Fonds est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

De plus, les administrateurs en fonction ne peuvent traiter, dans les circonstances décrites au précédent alinéa avec un ancien administrateur dans l'année où cette personne a quitté ses fonctions.

##### Demandes de financement suivant la fin du mandat

17. Les administrateurs peuvent soumettre des demandes de financement, après l'expiration de leur mandat. Les administrateurs à temps plein le peuvent également, sauf s'il s'agit d'un programme dont les règles ont été instaurées ou substantiellement modifiées dans l'année précédant le départ. Dans ce cas, l'administrateur à temps plein doit laisser passer un concours ou, si ce dernier ne survient pas dans la première année, une année complète.

### SECTION IV

#### DISPOSITIONS FINALES

##### Autorité compétente

18. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect, par les administrateurs, de l'ensemble des principes éthiques et des règles de déontologie.

Aux fins disciplinaires, le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif est l'autorité compétente pour agir à l'égard du président du conseil d'administration et des administrateurs du Fonds.

##### Caractère public

19. Les règles du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds sont d'intérêt public. Elles doivent être accessibles au public.

## Déclaration

20. L'administrateur doit, dès la prise d'effet de sa nomination au Fonds, signer la déclaration présentée à l'ANNEXE A, par laquelle il accepte de se conformer à l'ensemble des dispositions du présent Code d'éthique et de déontologie, et la retourner au secrétaire du conseil d'administration.

## Entrée en vigueur

21. Le présent Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil d'administration du Fonds.

## 4.6 Gouvernance des sociétés d'États

Le FRQSC est administré par un conseil d'administration composé de 12 membres au 31 mars 2023, dont le scientifique en chef et la directrice scientifique. Il est formé de cinq femmes et sept hommes, dont un membre qui avait moins de 35 ans au moment de sa nomination<sup>2</sup>.

En 2022-2023, le mandat de trois membres est arrivé à échéance et trois membres ont posé leur démission. Le FRQSC a transmis au gouvernement, en mars 2023, les dossiers de candidature pour le renouvellement de mandat et pour combler les postes, en tenant compte des profils de compétence et d'expérience approuvés.



### **Rémi Quirion**

**Président du conseil d'administration**

**Début du troisième mandat : 1<sup>er</sup> septembre 2021**

**Fin du troisième mandat : 31 août 2024**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, Rémi Quirion occupe le poste de scientifique en chef du Québec.

Jusqu'à sa nomination, Rémi Quirion était vice-doyen aux sciences de la vie et aux initiatives stratégiques de la Faculté de médecine de l'Université McGill et conseiller principal de l'Université McGill. Il était également directeur scientifique du Centre de recherche de l'Institut Douglas, professeur titulaire de psychiatrie à l'Université McGill, et directeur exécutif de la Stratégie internationale de recherche concertée sur la maladie d'Alzheimer des Instituts de recherche en santé du Canada.

Il préside le conseil d'administration de l'INGSA, et siège aux conseils d'administration de Montréal In Vivo, de Génome Québec, du CIFAR, de l'Institut de la technologie pour l'Humain, du CQDM et de l'Université du Rwanda.

Rémi Quirion est titulaire d'un doctorat en pharmacologie de l'Université de Sherbrooke.



### **Réal Jacob**

**Vice-président du conseil d'administration**

**Début du second mandat : 18 septembre 2019**

**Fin du second mandat : 17 septembre 2022<sup>3</sup>**

Réal Jacob est professeur émérite au Département d'entrepreneuriat et innovation à HEC Montréal.

Toujours à HEC Montréal, Réal Jacob a été professeur honoraire, professeur titulaire au sein du Département de management et du Département d'entrepreneuriat et innovation, directeur du Département de management, directeur de la valorisation des connaissances et de la formation des cadres et membre du comité de direction. Auparavant, il a été titulaire-adjoint de la Chaire Bombardier Produits récréatifs sur l'entreprise réseau et cofondateur de l'Institut de recherche sur les PME à l'UQTR.

Réal Jacob siège au conseil d'administration de la firme-conseil Dynamo.

Réal Jacob est titulaire d'un diplôme d'études approfondies en sciences du travail de l'Institut des sciences du travail de l'Université catholique de Louvain en Belgique.

<sup>2</sup> En vertu de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (RLRQ c. G-1.02), le FRQSC doit divulguer des indications concernant le statut de membre indépendant des membres du conseil d'administration (CA). Les membres qui composent le CA au 31 mars 2023 ont été nommés avant l'entrée en vigueur de cette exigence, ainsi la qualité de membre indépendant n'a pas été déterminée au moment de leur nomination.

<sup>3</sup> Lorsque le mandat arrive à échéance, les membres peuvent demeurer en poste en attendant le renouvellement de leur mandat ou leur remplacement.



**Louise Poissant**

**Début du second mandat : 1<sup>er</sup> octobre 2020**

**Fin du second mandat : 30 septembre 2025**

Louise Poissant est directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Société et culture depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Après avoir enseigné au Département de communication de l'Université d'Ottawa, elle a occupé le poste de professeure titulaire à l'École des arts visuels et médiatiques de l'UQAM. Elle a aussi dirigé le Centre interuniversitaire des arts médiatiques et a été doyenne de la Faculté des arts de l'UQAM.

Louise Poissant siège aux conseils d'administration de Savoir Média, du CTREQ et de Synapse C.

Louise Poissant est titulaire d'un doctorat en philosophie de l'Université de Montréal.



**Julie Bernard**

**Début du premier mandat : 2 février 2022**

**Fin du premier mandat : 1<sup>er</sup> février 2025**

Julie Bernard est postdoctorante au laboratoire en finance durable de la Ivey Business School, Western University.

Avant ses études doctorales, elle a travaillé pendant plusieurs années dans le domaine de l'investissement responsable chez Groupe investissement responsable (GIR) Inc.

Julie Bernard est titulaire d'un doctorat en sciences de l'administration - management de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval.



**Corina Borri-Anadon**

**Début du second mandat : 8 avril 2020**

**Fin du second mandat : 7 avril 2023**

Corina Borri-Anadon est professeure titulaire au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle est codirectrice Laboratoire Éducation et diversité en région et membre de l'équipe Inclusion et diversité ethnoculturelle en éducation.

Auparavant, elle a été chargée de cours au Département d'éducation et de formation spécialisées de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM.

Corina Borri-Anadon est titulaire d'un doctorat en éducation de l'UQAM portant sur les pratiques évaluatives des orthophonistes scolaires à l'égard des élèves des minorités culturelles.



**Ani Castonguay**

**Début du premier mandat : 2 décembre 2020**

**Fin du premier mandat : 1<sup>er</sup> décembre 2023**

Ani Castonguay est première vice-présidente, Affaires publiques, à la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ).

Auparavant, elle a été directrice, puis vice-présidente au bureau du président et chef de la direction de la CDPQ. Elle a également oeuvré pour des organisations publiques et privées comme Bombardier et BCE.

Ani Castonguay siège au comité de direction et au conseil d'administration de l'Espace CDPQ. Elle siège également aux conseils d'administration du Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) et de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants.

Ani Castonguay détient une maîtrise en communications internationales de la School of International Service de l'American University, à Washington.



**Corinne Gendron**

**Début du premier mandat : 8 avril 2020**

**Fin du premier mandat : 7 avril 2023**

Corinne Gendron est professeure au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, où elle dirige la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable. Elle co-préside le pôle Technologie, Économies et Sociétés à l'Académie des technologies de France et préside le Comité des parties prenantes d'Excelia tout en participant à plusieurs conseils scientifiques. Elle est membre additionnelle du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement depuis 2011.

Corinne Gendron est avocate, et est titulaire d'un doctorat en sociologie de l'UQAM.



**Raef Gouiaa**

**Début du premier mandat : 2 février 2022**

**Fin du premier mandat : 1<sup>er</sup> février 2025**

Raef Gouiaa est professeur agrégé et directeur du Module des sciences comptables à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Il est responsable du Groupe de recherche sur la performance à l'UQO et membre du CPA-Canada Accounting and Governance Research Centre et de l'Association de contrôle de gestion. Raef Gouiaa occupe le poste de vice-président Relève au Regroupement des CPA de l'Outaouais.

Il siège aux conseils d'administration de la coopérative scolaire Coopsco et du Regroupement des CPA de l'Outaouais.

Raef Gouiaa est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA, CMA). Il est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires pour cadre de l'UQO et de l'Université du Québec à Montréal, ainsi que d'un doctorat en sciences de gestion de l'Université de Sfax en Tunisie.



**Vincent Larivière**

**Début du second mandat : 18 septembre 2019**

**Fin du second mandat : 17 septembre 2022**

Vincent Larivière est professeur titulaire à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, vice-recteur associé à la communication et planification stratégiques de l'Université de Montréal et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les transformations de la communication savante. Il est également directeur scientifique de la plateforme Érudit et directeur scientifique adjoint de l'Observatoire des sciences et des technologies.

Vincent Larivière est titulaire d'un doctorat en sciences de l'information de l'Université McGill.



**Simon Larose**

**Début du second mandat : 8 avril 2020**

**Fin du second mandat : 7 avril 2023**

Simon Larose est professeur titulaire au Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval. Il est membre du Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant.

Auparavant, il a été chercheur et enseignant au cégep de Sainte-Foy.

Il siège au conseil d'administration de l'Association de tennis Sillery-Québec.

Simon Larose est titulaire d'un doctorat en psychologie de l'Université Laval.



### **Éric Lefebvre**

**Début du premier mandat : 8 avril 2020**

**Fin du premier mandat : 7 avril 2023**

Éric Lefebvre est directeur général au Partenariat du Quartier des spectacles.

Il a fondé CHOQ-La radio universitaire de l'UQAM, et a été directeur général de CIBL. Il a également créé Synapse C, le pôle sur les données massives en culture.

Il siège aux conseils d'administration de la Table de concertation du Faubourg St-Laurent et du Global Cultural District Network.

Éric Lefebvre est titulaire d'un baccalauréat ès arts en communication de l'UQAM.



### **Bernard Tremblay**

**Début du premier mandat : 18 septembre 2019**

**Fin du premier mandat : 17 septembre 2022**

Bernard Tremblay est président-directeur général de la Fédération des cégeps.

Auparavant, il a occupé divers postes au sein de la Fédération des commissions scolaires du Québec, notamment à titre de directeur des relations du travail, secrétaire général et directeur des affaires juridiques. Il a été président du Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF). Il a également été négociateur et porte-parole patronal dans les négociations au niveau national.

Bernard Tremblay est membre du Barreau du Québec et titulaire d'une maîtrise en droit public axée principalement sur les droits et libertés de la personne en contexte éducatif. Il a également une maîtrise en administration publique à l'École nationale d'administration publique.

## **OBSERVATRICE**

### **Marie-Noëlle Perron**

Directrice de la coordination et des stratégies clients

MEIE

Date de nomination : 26 juin 2016

## Comités statutaires du conseil d'administration

Le conseil d'administration confie des mandats particuliers à cinq comités statutaires, à savoir le comité de gouvernance et des ressources humaines, le comité des programmes, le comité d'audit, le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique, et enfin, le comité intersectoriel étudiant. Le comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique et le comité intersectoriel étudiant sont composés en partie de membres externes.

### Membres du comité intersectoriel étudiant au 31 mars 2023

<b>Julie Bernard</b>	Présidente du comité et membre du conseil d'administration du FRQSC
<b>Josée Maurais</b>	Vice-présidente du comité et membre du conseil d'administration du FRQNT
<b>Yan Bertrand</b>	Membre du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du FRQS
<b>Patient Biayi Mpunga</b>	Membre du comité des programmes du FRQSC
<b>Maxence Brouillette</b>	
<b>David Carpentier</b>	
<b>Catherine Cimon-Paquet</b>	
<b>Maëlle Corcuff</b>	Membre du comité des programmes du FRQS
<b>Marie-Violaine Dubé-Ponte</b>	
<b>Gabrielle Duguay</b>	Membre du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du FRQSC
<b>Mathilde Jutras</b>	Membre du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique du FRQNT
<b>Lawrence Labrecque</b>	
<b>Samuel Leduc-Frenette</b>	
<b>Virginie Houle</b>	
<b>Félix Proulx-Giraldeau</b>	
<b>Simone Têtu</b>	Membre du comité des programmes du FRQNT

### Participation des membres aux séances du conseil d'administration et de ses comités

Membres au 31 mars 2023	Conseil d'administration	Comité de gouvernance et de ressources humaines	Comité des programmes	Comité d'audit	Comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique	Comité intersectoriel étudiant
Rémi Quirion	4/4 (président)	4/4 (président)	-	-	-	-
Julie Bernard	4/4	-	-	-	-	3/4 (présidente)
Corina Borri-Anadon	2/4	-	-	-	4/4 (présidente)	-
Ani Castonguay	4/4	1/2	0/1	-	-	-
Corinne Gendron	4/4	2/4	-	-	-	-
Raef Gouiaa	4/4	-	-	5/5	-	-
Réal Jacob	3/4	3/4	3/3	-	-	-
Vincent Larivière	2/4	-	3/5	-	-	-
Simon Larose	4/4	-	3/5	-	-	-
Éric Lefebvre	3/4	-	-	5/5 (président)	-	-
Louise Poissant	4/4	4/4	5/5 (présidente)	-	4/4	-
Bernard Tremblay	2/4	3/4	-	-	-	-

### Participation des membres aux formations

Titre de la formation	Format	Durée	Participation des membres (nb)
Cybersécurité : rôle et responsabilités du CA et des administrateurs	Présentiel, puis envoi de l'enregistrement à tous les membres	2 h	4



## Responsabilités du conseil d'administration

Au cours de l'année 2022-2023, le **conseil d'administration** a tenu quatre séances ordinaires. Il a également participé, avec les conseils d'administration des deux autres Fonds, à une activité spéciale de réflexion stratégique portant sur les plans de carrière des diplômées et diplômés de doctorat, ainsi que sur la simplification des programmes des FRQ. À cette occasion, les membres du conseil d'administration ont pu échanger avec le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et la ministre de l'Enseignement supérieur.

Le conseil d'administration a adopté par résolution :

- Les valeurs cibles du Plan stratégique 2022-2025 du FRQSC ajustées à la suite du lancement de la SQRI<sup>2</sup> (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines);
- Le rapport annuel de gestion 2021-2022 du FRQSC (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines) et les états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2022 (sur recommandation du comité d'audit);
- Le plan d'action 2022-2023 du FRQSC (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines) et le budget 2022-2023 (sur recommandation du comité d'audit);
- Le plan d'effectif (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines);
- La nomination de membres aux comités statutaires du conseil et au comité sur la conduite responsable en recherche (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines);
- Les révisions apportées aux règles générales communes des FRQ (sur recommandation du comité des programmes et du comité de gouvernance et des ressources humaines), ainsi qu'aux règles et modalités des programmes du FRQSC – incluant le programme Regroupements stratégiques – et des programmes intersectoriels (sur recommandation du comité des programmes);
- La mise à jour de la Politique de diffusion en libre accès, de la Politique sur la conduite responsable en recherche et de la Politique sur la collecte de données sociodémographiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (sur recommandation du comité de gouvernance et des ressources humaines);
- Le rapport du comité intersectoriel étudiant intitulé *L'excellence décortiquée : pluralité, diversité et enjeux d'évaluation* (sur recommandation du comité intersectoriel étudiant).

## Responsabilités des comités statutaires du conseil d'administration

Outre les sujets ayant fait l'objet d'une recommandation au conseil d'administration :

- Le **comité de gouvernance et des ressources humaines** a participé aux discussions stratégiques entourant les cibles du plan stratégique 2022-2025, la mise en œuvre de la 4<sup>e</sup> année des bourses de doctorat. Il a assuré le suivi des mesures d'implantation du Plan S et de l'élaboration du plan d'action en cas de cyberattaque. Il a également contribué à la mise à jour du portefeuille de risques stratégiques et opérationnels et il a assuré le suivi de la révision du Guide de mise en œuvre du processus de gestion intégrée des risques. Finalement, il a participé à la planification de l'offre de formation aux membres du conseil d'administration.
- Le **comité des programmes** a notamment assuré le suivi du développement du programme INNO et d'un programme de recherche sur la désinformation. Il a assuré le suivi du développement des Actions concertées, ainsi que la mise à jour des programmes Regroupements stratégiques et Plan de mobilisation des connaissances. Il a également assuré le suivi de l'implantation dans les programmes des nouvelles exigences de libre accès en lien avec le Plan S et du programme de recherche en éthique au collégial. Enfin, en collaboration avec le comité des programmes des deux autres Fonds, il a discuté de l'harmonisation des règles des programmes de bourses de maîtrise et de doctorat.

- Le **comité d’audit** a notamment examiné les prévisions budgétaires pluriannuelles incluant les crédits de la SQRI<sup>2</sup>, assuré le suivi du budget et du plan d’audit des états financiers par le Vérificateur général du Québec. Il a aussi veillé au respect de la démarche de gestion intégrée des risques stratégiques.
- Le **comité sur l’éthique et l’intégrité scientifique** a notamment poursuivi ses réflexions sur la décolonialité des savoirs et il a assuré un suivi de la mise en œuvre du Plan d’action sur la responsabilité environnementale en recherche.
- Le **comité intersectoriel étudiant** a finalisé son rapport sur l’excellence en recherche et présenté les résultats préliminaires de ses travaux concernant l’écoresponsabilité en recherche à l’occasion de la journée des trois conseils d’administration. Il a contribué aux efforts des FRQ visant à obtenir des crédits additionnels pour augmenter la valeur des bourses d’excellence, ainsi qu’aux réflexions concernant la transition vers le Plan S et l’harmonisation des programmes de bourses des FRQ. Il a également mené des consultations sur la recherche en français, sur l’écoresponsabilité en recherche et sur la santé psychologique des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs, dans le cadre des Journées de la relève en recherche.

### Rémunération des membres du conseil d’administration

Les membres du conseil d’administration, autres que le président du conseil d’administration et la directrice scientifique, ne sont pas rémunérés. Ils ont cependant droit au remboursement des dépenses engagées dans l’exercice de leurs fonctions. La rémunération des membres du conseil d’administration selon le décret 221-2023 sera mise en œuvre en 2023-2024.

### Rémunération des cinq dirigeantes et dirigeants les mieux rémunérés

Nom et fonction des (5) cinq dirigeantes et dirigeants les mieux rémunérés <sup>1</sup>	Rémunération de base versée	Rémunération variable		Contribution au régime de retraite payé par les FRQ	Autres avantages versés ou accordés <sup>3</sup>	Rémunération globale pour l’année financière
		Rémunération variable <sup>2</sup> annuelle	Régime d’intéressement à long terme versé			
Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec	253 942 \$	32 241 \$	0 \$	23 182 \$	62 568 \$	371 933 \$
Janice Bailey, directrice scientifique du FRQNT	187 521 \$	0 \$	0 \$	20 805 \$	0 \$	208 326 \$
Carole Jabet, directrice scientifique du FRQS	187 521 \$	0 \$	0 \$	20 805 \$	0 \$	208 326 \$
Louise Poissant, directrice scientifique du FRQSC	187 521 \$	0 \$	0 \$	20 805 \$	18 876 \$	227 202 \$
Karine Assal, directrice générale et secrétaire des CA	187 521 \$	0 \$	0 \$	20 805 \$	0 \$	208 326 \$

<sup>1</sup> Les FRQ constituent une bannière qui couvre trois secteurs : Nature et technologies – Santé – Société et culture. Les services administratifs sont partagés par les trois Fonds et sont composés de membres du personnel qui œuvrent pour l’ensemble des FRQ.

<sup>2</sup> Montant forfaitaire par présence au conseil d’administration et à divers comités de chacun des Fonds. Condition de travail incluse dans le décret.

<sup>3</sup> Montant annuel octroyé au scientifique en chef pour le rôle de président du conseil d’administration de chacun des Fonds et allocation mensuelle de séjour octroyée à la directrice scientifique du FRQSC. Ces conditions de travail sont conformes aux décrets.

## 4.7 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

### Nombre total de demandes reçues

Demands d'accès à des documents administratifs	Demands d'accès à des renseignements personnels	Demands de rectification	Total
10	7	0	17

### Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délais de traitement	Demands d'accès à des documents administratifs	Demands d'accès à des renseignements personnels	Demands de rectification
0 à 20 jours	6	6	0
21 à 30 jours	4	1	0
31 jours et plus	0	0	0
<b>Total</b>	10	7	0

### Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

Décision rendue	Nature des demandes traitées au cours de l'année financière			Dispositions de la Loi sur l'accès invoquées
	Documents administratifs	Renseignements personnels	Rectifications	
Acceptée	5	5	0	s.o.
Partiellement acceptée	4	2	0	Articles 1, 23, 24, 37, 48, 53, 54, 59 Articles 8 et 9 Loi sur les archives
Refusée	1	0	0	Article 1
Autre <sup>1</sup>	0	0	0	s.o.

<sup>1</sup> Sont documentées dans la catégorie « Autre », les demandes irrecevables (article 42 de la Loi sur l'accès, ci-après « LAI »), inapplicables (article 9 LAI) ou redirigées vers un ou d'autres organismes publics (article 48 LAI). Se retrouvent également ici toute décision selon laquelle aucun document visé par la demande n'est détenu (article 1 LAI) ou tout autre type de situation, par exemple le désistement de la personne requérante.

### Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	0

## 4.8 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

### Comité permanent et mandataire

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une mandataire?	Non (émissaire nommé en mai 2023)
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle?	Moins de cinquante
Avez-vous un comité permanent?	Non
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice?	
Si oui, donnez le nombre de ces rencontres :	
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation?	Non
Si oui, expliquez lesquelles :	_____

### Statut de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle, qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation?	Oui
Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée.	16 juillet 2021
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée?	Non
Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française.	

### Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application?	Non
Si oui, expliquez lesquelles :	

# ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023



# 5. ÉTATS FINANCIERS DE L' EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

---



## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Fonds de recherche du Québec - Société et culture (Fonds) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent. Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont aucun membre ne fait partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Fonds, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "R. Quirion".

---

Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph.D., MSRC  
Scientifique en chef du Québec

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "L. Poissant".

---

Louise Poissant, Ph. D., MSRC  
Directrice scientifique

Québec, le 15 juin 2023



## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

À l'Assemblée nationale

### **Rapport sur l'audit des états financiers**

#### **Opinion**

J'ai effectué l'audit des états financiers du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### **Fondement de l'opinion**

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

#### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

A handwritten signature in blue ink that reads "Roch Guérin CPA auditeur".

Roch Guérin, CPA auditeur  
Directeur principal d'audit

Montréal, le 15 juin 2023



**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

	<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Réel</b>
<b>REVENUS</b>			
Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes (note 4)	78 963 540 \$	88 046 182 \$	79 480 600 \$
Intérêts et autres revenus	<u>2 098 364</u>	<u>3 566 218</u>	<u>3 272 318</u>
	<u>81 061 904</u>	<u>91 612 400</u>	<u>82 752 918</u>
<b>CHARGES</b>			
Subventions et bourses octroyées	76 727 100	84 268 423	73 851 879
Fonctionnement (note 5)	<u>7 007 747</u>	<u>6 950 558</u>	<u>6 590 607</u>
	<u>83 734 847</u>	<u>91 218 981</u>	<u>80 442 486</u>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	(2 672 943)	393 419	2 310 432
<b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>2 972 894</u>	<u>2 972 895</u>	<u>662 463</u>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 6)</b>	<u><u>299 951 \$</u></u>	<u><u>3 366 314 \$</u></u>	<u><u>2 972 895 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 MARS 2023**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	66 156 331 \$	47 142 682 \$
Intérêts courus	376 904	7 188
Subventions à recevoir et autres créances (note 8)	<u>34 900 370</u>	<u>14 278 258</u>
	<u>101 433 605</u>	<u>61 428 128</u>
<b>PASSIFS</b>		
Subventions et bourses à payer	11 320 655	9 884 716
Créditeurs et charges à payer (note 10)	3 437 545	1 095 380
Provision pour allocations de transition (note 13)	115 638	90 760
Apports reportés (note 11)	<u>83 384 573</u>	<u>47 683 426</u>
	<u>98 258 411</u>	<u>58 754 282</u>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<u>3 175 194</u>	<u>2 673 846</u>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Charges payées d'avance	4 785	16 782
Immobilisations corporelles (note 12)	<u>186 335</u>	<u>282 267</u>
	<u>191 120</u>	<u>299 049</u>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ (note 6)</b>	<u><u>3 366 314 \$</u></u>	<u><u>2 972 895 \$</u></u>

**Obligations contractuelles (note 14)**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration :



\_\_\_\_\_  
 Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph.D., MSRC  
 Scientifique en chef du Québec



\_\_\_\_\_  
 Éric Lefebvre  
 Président du comité d'audit

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE**  
**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

	<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Réel</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<u>(2 672 943) \$</u>	<u>393 419 \$</u>	<u>2 310 432 \$</u>
<b>VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Acquisitions	(57 661)	(28 320)	(65 274)
Amortissement	<u>123 400</u>	<u>124 252</u>	<u>153 021</u>
	<u>65 739</u>	<u>95 932</u>	<u>87 747</u>
<b>VARIATION DUE AUX CHARGES PAYÉES D'AVANCE</b>			
Acquisitions	(25 000)	(4 171)	(16 168)
Utilisation	<u>25 000</u>	<u>16 168</u>	<u>30 607</u>
	<u>-</u>	<u>11 997</u>	<u>14 439</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	(2 607 204)	501 348	2 412 618
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>2 673 845</u>	<u>2 673 846</u>	<u>261 228</u>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><u>66 641 \$</u></u>	<u><u>3 175 194 \$</u></u>	<u><u>2 673 846 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent de l'exercice	393 419 \$	2 310 432 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Virement des apports reportés	(41 079 220)	(35 335 142)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>124 252</u>	<u>153 021</u>
	<u>(40 561 549)</u>	<u>(32 871 689)</u>
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :		
Intérêts courus	(369 716)	(2 191)
Subventions à recevoir et autres créances	(20 622 112)	(10 383 966)
Subventions et bourses à payer	1 435 939	(3 696 542)
Créditeurs et charges à payer	2 368 396	(485 716)
Provision pour allocations de transition	24 878	14 017
Apports reportés	76 780 367	61 036 363
Charges payées d'avance	<u>11 997</u>	<u>14 439</u>
	<u>59 629 749</u>	<u>46 496 404</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>	<u>19 068 200</u>	<u>13 624 715</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(54 551)</u>	<u>(65 891)</u>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	19 013 649	13 558 824
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>47 142 682</u>	<u>33 583 858</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 7)</b>	<u><u>66 156 331 \$</u></u>	<u><u>47 142 682 \$</u></u>
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE</b>		
Intérêts encaissés	1 216 266 \$	149 379 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ ET CULTURE

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

#### 1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (Fonds) est institué par la *Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie* (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1) (la Loi). Le Fonds a pour fonction de promouvoir et d'aider financièrement le développement de la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences sociales et humaines ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres; la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des déagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche.

De plus, le Fonds gère des programmes de bourses pour les étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires ainsi que des programmes de subventions. Il établit tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, l'industrie, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

Un décret de 2016 prévoit que, à l'égard de la recherche, de la science, de l'innovation et de la technologie, les fonctions du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévues à la Loi ont été confiées au ministre de l'Économie et de l'Innovation.

En vertu de l'article 23 de la Loi, le Fonds de recherche du Québec - Société et culture est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

L'article 33 de la Loi mandate le scientifique en chef du Québec de l'administration des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles des Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS), Nature et technologies (FRQNT) et Société et culture (FRQSC). Les services administratifs des trois Fonds de recherche sont regroupés depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012.

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

##### Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Fonds utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables est cohérente avec ce dernier.

##### Utilisation d'estimations

Les états financiers du Fonds sont préparés par la direction. La présentation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie des immobilisations corporelles et la répartition des frais de fonctionnement communs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

##### État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en monnaies étrangères.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

### **Instruments financiers**

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les intérêts courus ainsi que les subventions à recevoir et autres créances, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les subventions et bourses à payer ainsi que les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer et de certains avantages sociaux à payer, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **REVENUS**

#### **Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes**

Les revenus de subventions qui sont des paiements de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où les subventions sont autorisées, que le Fonds a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées sous le poste « Apports reportés » lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Les subventions affectées à l'octroi de subventions et de bourses sont comptabilisées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### **Intérêts et autres revenus**

Les revenus d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Les revenus de gestion sont comptabilisés en vertu de protocoles d'entente portant sur les montants des subventions octroyées annuellement.

Les autres revenus sont comptabilisés au moment où les services ont été rendus, lorsque le prix de ces services est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

### **CHARGES**

#### **Subventions et bourses octroyées**

Les subventions et bourses octroyées sont comptabilisées aux résultats lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait à tous les critères d'admissibilité.

Les annulations et les remboursements de subventions et bourses octroyées dans l'exercice sont comptabilisés aux résultats.

### **ACTIFS FINANCIERS**

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires et les placements à court terme qui sont très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Les équivalents de trésorerie ont en général une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### PASSIFS

#### Avantages sociaux futurs

##### *Régime de retraite*

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

##### *Provisions pour vacances et congés de maladie*

Aucun calcul d'actualisation au sujet de la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, le Fonds estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Aucun calcul d'actualisation au sujet de la provision pour maladie n'est jugé nécessaire, car les congés de maladie accumulés par les employés en fin d'exercice seront payés au cours de l'exercice suivant.

##### *Provision pour allocations de transition*

Les obligations découlant des allocations de transition accumulées par le titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées à la valeur courante. Le passif et la charge correspondante qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation d'un mois de traitement par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois.

### ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers du Fonds sont employés normalement pour fournir des services futurs.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile estimative, soit :

Mobilier de bureau et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	5 ans
Développement informatique	5 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Fonds de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

### OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

### 3. MODIFICATIONS COMPTABLES

#### Adoption de nouvelle norme comptable

##### SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1<sup>er</sup> avril 2022, le Fonds a adopté le chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations* qui traite de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des obligations juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, ainsi que des informations à fournir à leur sujet.

Les principaux éléments de ce chapitre sont les suivants :

- Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation (OMHS) peut découler soit de l'acquisition, de la construction, du développement ou de la mise en valeur d'une immobilisation corporelle, soit de l'utilisation ultérieure d'une immobilisation corporelle;
- Le coût de mise hors service d'une immobilisation corporelle contrôlée par le Fonds s'ajoute à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause et est passé en charges de manière logique et systématique;
- Le coût de mise hors service d'une immobilisation ne faisant plus l'objet d'un usage productif est passé en charges;
- Les évaluations ultérieures du passif au titre d'une OMHS peuvent entraîner, soit une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, soit une charge, selon la nature de la réévaluation et selon que l'immobilisation fait encore ou non l'objet d'un usage productif;
- L'évaluation d'un passif au titre d'une OMHS doit déboucher sur la meilleure estimation du montant requis pour mettre hors service l'immobilisation corporelle (ou la composante) en cause à la date de clôture.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Fonds.



#### 4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Paiements de transfert - Apparentés sous contrôle commun</b>		
<b>Sans modalité</b>		
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	48 739 533 \$	45 395 667 \$
<b>Avec modalités</b>		
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	21 318 740	19 296 791
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	4 978 939	3 884 223
Fonds de recherche du Québec - Santé	4 594 421	3 475 821
Ministère de l'Éducation	3 087 260	3 435 619
Ministère de la Santé et des Services sociaux	2 617 980	2 281 575
Secrétariat à la jeunesse du Québec	743 524	743 107
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	296 904	159 977
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	253 776	-
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	206 646	38 690
Société de l'assurance automobile du Québec	188 364	(51 848)
Ministère de la Famille	78 721	122 563
Secrétariat à la condition féminine	70 409	91 846
Société d'habitation du Québec	69 374	115 396
Secrétariat du Conseil du trésor	56 395	-
Agence du revenu du Québec	42 296	-
Régie de l'assurance maladie du Québec	21 148	-
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	21 057	63 170
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	17 955	21 871
	<u>38 663 909</u>	<u>33 678 801</u>
<b>Subventions du secteur privé et autres</b>		
<b>Avec affectations</b>		
Fondation Mise sur toi	283 406	216 449
Fondation Antoine-Turmel	174 726	174 726
Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail	126 888	-
Autres	57 720	14 957
	<u>642 740</u>	<u>406 132</u>
	<u>88 046 182 \$</u>	<u>79 480 600 \$</u>

#### 5. FONCTIONNEMENT

				<u>2023</u>	<u>2022</u>
	<b>Charges encourues par le FRQSC</b>	<b>Moins : Charges remboursées par les autres Fonds</b>	<b>Plus : Charges remboursées aux autres Fonds</b>		
Traitements et avantages sociaux	4 344 507 \$	(1 060 972) \$	2 152 199 \$	5 435 734 \$	5 094 971 \$
Loyer et assurances	279 438	(159 168)	326 403	446 673	431 235
Honoraires professionnels	101 921	(34 338)	245 768	313 351	478 849
Déplacements et séjours	171 688	(44 728)	119 007	245 967	77 002
Fournitures et approvisionnement	156 664	(34 052)	98 011	220 623	231 873
Entretien et licences	1 917	(1 248)	163 289	163 958	123 656
Amortissement des immobilisations corporelles	124 252	-	-	124 252	153 021
	<u>5 180 387 \$</u>	<u>(1 334 506) \$</u>	<u>3 104 677 \$</u>	<u>6 950 558 \$</u>	<u>6 590 607 \$</u>

## 5. FONCTIONNEMENT (SUITE)

Charges de fonctionnement de services administratifs communs :

Les charges de fonctionnement des services administratifs communs des Fonds de recherche sont réparties selon des clés de répartition approuvées annuellement par chacun des conseils d'administration. La part des frais communs d'un Fonds doit refléter l'utilisation réelle des ressources qu'il mobilise.

Poste	Clés de répartition	FRQSC		FRQNT		FRQS	
		2023	2022	2023	2022	2023	2022
Traitements et avantages sociaux	En fonction des effectifs des directions scientifiques	36,30%	36,30%	31,11%	31,11%	32,59%	32,59%
Loyers et assurances	En fonction des effectifs respectifs des directions scientifiques ajustés par:						
	Un partage uniforme des effectifs des services partagés travaillant au bureau de Montréal	22,44%	21,40%	18,60%	18,57%	58,96%	60,03%
	Un partage uniforme des effectifs des services partagés travaillant au bureau de Québec	43,04%	44,01%	41,14%	41,45%	15,82%	14,54%
Honoraires professionnels, entretien, licences, fournitures et approvisionnement	En fonction des effectifs respectifs des directions scientifiques ajustés par un partage uniforme des effectifs des services partagés	34,86%	34,86%	32,19%	32,19%	32,95%	32,95%
Déplacements et séjours	À parts égales	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%	33,34%	33,34%

## 6. EXCÉDENT CUMULÉ

Le conseil d'administration du Fonds a affecté l'excédent cumulé de 3 366 314 \$ au 31 mars 2023 (2 972 895 \$ au 31 mars 2022) à des bourses et des subventions qui seront octroyées au cours du prochain exercice. Le Fonds ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

## 7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2023	2022
Encaisse	32 681 923 \$	14 379 056 \$
Équivalents de trésorerie :		
Certificats de placement garanti (CPG)	20 000 000	-
Fonds communs de placement (FCP)	13 474 408	32 763 626
	<u>66 156 331 \$</u>	<u>47 142 682 \$</u>

Au 31 mars 2023, les équivalents de trésorerie sont constitués de certificats de placement garanti (CPG) portant intérêt à un taux de 3,00 %, rachetable en tout ou en partie à tout moment et échéant en septembre 2023. Les équivalents de trésorerie sont aussi constitués d'unités de fonds communs de placement (FCP) à taux variables, sans date d'échéance et rachetables en tout ou en partie à tout moment. Les intérêts sont calculés chaque jour sur le solde de clôture et versés chaque mois sous forme de distributions réinvesties dans le FCP. Au 31 mars 2023, les unités portaient un taux d'intérêt annuel de 4,35 % (2022: 0,45 %).

## 8. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Apparentés sous contrôle commun		
Ministère de la Santé et des Services sociaux	25 125 000 \$	7 862 955 \$
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	5 000 000	-
Ministère de l'Éducation	1 867 454	-
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	939 188	87 852
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	800 000	-
Fonds de recherche du Québec - Santé	644 080	110 164
Ministère de la Sécurité publique	250 000	710 000
Secrétariat à la condition féminine	205 000	-
Régie de l'assurance maladie du Québec	25 000	-
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	-	5 223 660
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie	-	150 000
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	-	105 222
Taxes à la consommation à recevoir	7 821	-
Autres	36 827	28 405
	<u>34 900 370 \$</u>	<u>14 278 258 \$</u>

## 9. FACILITÉS DE CRÉDIT

Le Fonds est autorisé par décret du gouvernement à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 mars 2026, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 10 000 000 \$, conditionnellement à ce que l'encours des emprunts à court terme ou par marge de crédit soit ramené à zéro à la fin de chaque exercice financier. Aux 31 mars 2023 et 2022, la facilité de crédit est inutilisée.

## 10. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Apparentés sous contrôle commun		
Fonds de recherche du Québec - Santé	1 657 171 \$	170 246 \$
Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies	1 057 000	182 712
Traitements et avantages sociaux	715 390	728 782
Fournisseurs et autres créditeurs	7 984	13 334
Taxes à la consommation à payer	-	306
	<u>3 437 545 \$</u>	<u>1 095 380 \$</u>

**11. APPORTS REPORTÉS**

	<b>2023</b>		
	<b>Apparentés sous contrôle commun</b>	<b>Secteur privé et autres</b>	<b>Total</b>
Solde au début	45 413 721 \$	2 269 705 \$	47 683 426 \$
Apports de l'exercice	79 848 371	425 000	80 273 371
Transfert d'apports	(3 493 004)	-	(3 493 004)
Virements aux revenus de subventions	(38 663 909)	(642 740)	(39 306 649)
Virements aux revenus de gestion	(1 755 071)	(17 500)	(1 772 571)
<b>Solde à la fin</b>	<b>81 350 108 \$</b>	<b>2 034 465 \$</b>	<b>83 384 573 \$</b>

	<b>2022</b>		
	<b>Apparentés sous contrôle commun</b>	<b>Secteur privé et autres</b>	<b>Total</b>
Solde au début	19 653 828 \$	2 328 377 \$	21 982 205 \$
Apports de l'exercice	60 686 363	350 000	61 036 363
Virements aux revenus de subventions	(33 678 801)	(406 132)	(34 084 933)
Virements aux revenus de gestion	(1 247 669)	(2 540)	(1 250 209)
<b>Solde à la fin</b>	<b>45 413 721 \$</b>	<b>2 269 705 \$</b>	<b>47 683 426 \$</b>

Ces apports reportés représentent des ressources inutilisées qui, en vertu de stipulations (ou modalités) prescrites aux ententes, sont destinées à l'octroi de subventions et de bourses.

## 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<b>2023</b>				
	<b>Mobilier de bureau et équipement</b>	<b>Équipement informatique</b>	<b>Améliorations locatives</b>	<b>Développement informatique</b>	<b>Total</b>
<b>Coût</b>					
Solde au début	332 713 \$	229 359 \$	435 168 \$	1 057 385 \$	2 054 625 \$
Acquisitions	-	-	-	28 320	28 320
Radiations	-	-	-	(6 216)	(6 216)
Solde à la fin	332 713 \$	229 359 \$	435 168 \$	1 079 489 \$	2 076 729 \$
<b>Amortissement cumulé</b>					
Solde au début	282 145 \$	227 304 \$	435 168 \$	827 741 \$	1 772 358 \$
Amortissement de l'exercice	14 286	1 334	-	108 632	124 252
Radiations	-	-	-	(6 216)	(6 216)
Solde à la fin	296 431 \$	228 638 \$	435 168 \$	930 157 \$	1 890 394 \$
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>36 282 \$</b>	<b>721 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>149 332 \$</b>	<b>186 335 \$</b>

Au 31 mars 2023, le poste « Crédeurs et charges à payer » inclut un montant de 7 104 \$ lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

	<b>2022</b>				
	<b>Mobilier de bureau et équipement</b>	<b>Équipement informatique</b>	<b>Améliorations locatives</b>	<b>Développement informatique</b>	<b>Total</b>
<b>Coût</b>					
Solde au début	332 713 \$	229 359 \$	435 168 \$	1 062 763 \$	2 060 003 \$
Acquisitions	-	-	-	65 274	65 274
Radiations	-	-	-	(70 652)	(70 652)
Solde à la fin	332 713 \$	229 359 \$	435 168 \$	1 057 385 \$	2 054 625 \$
<b>Amortissement cumulé</b>					
Solde au début	267 859 \$	225 970 \$	435 168 \$	760 992 \$	1 689 989 \$
Amortissement de l'exercice	14 286	1 334	-	137 401	153 021
Radiations	-	-	-	(70 652)	(70 652)
Solde à la fin	282 145 \$	227 304 \$	435 168 \$	827 741 \$	1 772 358 \$
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>50 568 \$</b>	<b>2 055 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>229 644 \$</b>	<b>282 267 \$</b>

Au 31 mars 2022, le poste « Crédeurs et charges à payer » inclut un montant de 33 335 \$ lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

### 13. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

#### Régime de retraite

Les employés du Fonds participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,04 % à 9,69 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est passé de 12,29 % à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE qui devait être versé par l'employeur pour l'année civile 2022. Ainsi, le Fonds a estimé un montant de compensation à 6,04 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022. Le versement de cette compensation a pris fin le 31 décembre 2022.

Les cotisations du Fonds, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS jusqu'au 31 décembre 2022, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 367 054 \$ (2022: 382 057 \$). Les obligations du Fonds envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

#### Provision pour allocations de transition

Les allocations de transition sont payables au titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi dans la fonction publique, et dont le mandat n'est pas renouvelé à son terme par le gouvernement. Selon les *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*, cette allocation correspond à un mois de salaire par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Elle se calcule sur la base du traitement que le titulaire reçoit au moment de son départ et en proportion du temps pendant lequel il a exercé ses fonctions.

Au 31 mars 2023, la charge de l'exercice s'élève à 39 940 \$ (2022: 20 908 \$).

### 14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

#### Subventions et bourses

Au 31 mars 2023, les obligations du Fonds sont de 71 517 753 \$ (2022 : 80 214 038 \$) à l'égard des subventions et bourses, et ce jusqu'en mars 2028. Ces obligations représentent uniquement les engagements du Fonds et non ceux de ses partenaires externes. Les obligations sont conditionnelles au respect des critères d'admissibilité par les bénéficiaires. L'octroi d'une subvention ou d'une bourse et les montants des exercices subséquents demeurent conditionnels à la décision du conseil d'administration du Fonds en fonction de ses priorités stratégiques. Le cas échéant, les octrois peuvent être modifiés, revus ou annulés par le conseil d'administration, et ce, sans préavis.

Les versements futurs exigibles au cours des prochains exercices à l'égard des subventions et des bourses s'établissent comme suit :

2024	37 795 553 \$
2025	17 996 793
2026	10 364 946
2027	5 285 461
2028	75 000
	<hr/>
	71 517 753 \$
	<hr/>

## 15. APPARENTÉS

Le Fonds est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés du scientifique en chef du Québec, de la directrice scientifique du Fonds, des autres membres du conseil d'administration ainsi que de la directrice générale.

Le poste de subventions et bourses octroyées inclut un montant de 2 319 750 \$ (2022: 2 393 470 \$) versé au Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies, et un montant de 3 880 038 \$ (2022: 2 886 929 \$) versé au Fonds de recherche du Québec - Santé, qui sont apparentés au Fonds.

Le Fonds n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

## 16. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est lié au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Les instruments financiers qui exposent le Fonds à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des intérêts courus et des subventions à recevoir et autres créances à l'exception des taxes à la consommation à recevoir. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux intérêts courus est réduit au minimum par la politique du Fonds d'investir auprès d'institutions financières réputées. Le Fonds est peu exposé au risque de crédit sur ses subventions à recevoir et autres créances de 34 892 549 \$ (2022: 14 278 258 \$) puisque celles-ci sont à recevoir en grande partie d'apparentés sous contrôle commun lesquelles sont des entités gouvernementales.

Aux 31 mars 2023 et 2022, le Fonds n'a aucune créance en souffrance.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. L'entité considère qu'elle détient suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Fonds est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

#### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'évolution des taux d'intérêt sur sa marge de crédit et sur les flux de trésorerie futurs liés aux intérêts sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie à taux variables. Le Fonds juge qu'il est peu exposé au risque de taux d'intérêt.

# ANNEXE





# ANNEXE

---

## Sigles et acronymes

 lien web

Acfas	Association francophone pour le savoir
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
CA	Conseil d'administration
CDPQ	Caisse de dépôt et placement du Québec
CHOQ	Plateforme média numérique de la communauté universitaire de l'UQAM
CIBL	Radio communautaire francophone de Montréal
CINUK	Canada-Inuit Nunangat-United Kingdom Arctic Research
CORIM	Conseil des relations internationales de Montréal
CPNCF	Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones
CREAT	Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue
CRSDD	Chaire de responsabilité sociale et de développement durable
CTREQ	Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec
DORA	Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche
FEIN	Forum économique international des Noirs
FIR	Frais indirects de recherche
FNFR	Fonds Nouvelles Frontières en Recherche
FNR	Fonds National de la Recherche du Luxembourg
FRQ	Fonds de recherche du Québec
FRQNT	Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
FRQS	Fonds de recherche du Québec – Santé
FRQSC	Fonds de recherche du Québec – Société et culture
GRIP	Groupe de Recherche sur l'Inadaptation Psychosociale chez l'enfant
ICRA	Institut canadien de recherches avancées
INGSA	Réseau international en conseil scientifique gouvernemental
IUCAU	Instituts universitaires et centres affiliés universitaires
J2R	Journées de la relève en recherche
LGGRI	Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles
LOJIQ	Les Offices jeunesse internationaux du Québec
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MELCCFP	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MFA	Authentification multifacteurs
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
Mitacs	Mathematics of Information Technology and Complex Systems
MO	Ministères et organismes
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NSFC	National Natural Science Foundation of China
ODD	Objectifs de développement durable des Nations unies

PME	Petites et moyennes entreprises
RIISQ	Réseau inondations InterSectoriel du Québec
RQREC	Réseau québécois de recherche en économie circulaire
SQRI	Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation
SSHAL	Sciences sociales et humaines, arts et lettres
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQO	Université du Québec en Outaouais
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières

# frq.gouv.qc.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux

Les Fonds de recherche du Québec    

frq.gouv.qc.ca/societe-et-culture | @FRQSC 

140, Grande Allée Est, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5M8 | 418 643 8560

Fonds de recherche  
Société et culture

Québec 